

CONSEIL DE LA NATION

Goudjil plaide pour la préservation de l'unité nationale

P. 3

APN

Boughali appelle à préserver le front interne et à adhérer à la démarche de l'Algérie nouvelle

P. 3

REVUE EL DJEICH

L'Algérie attachée à sa souveraineté et prête à éradiquer les organisations terroristes qui tentent de saper sa stabilité

P. 24

COUP D'ENVOI DE LA CAMPAGNE NATIONALE DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Objectif : vacciner 70 % de la population d'ici la fin de l'année en cours

Le ministre de la Santé, **A b d e r r a h m a n e Benbouzid** a donné, hier, le coup d'envoi de la campagne nationale de la vaccination qui permettra d'atteindre l'objectif de vacciner 70 % de la population d'ici la fin de l'année en cours et ce avec l'implication et le rôle que vont jouer tous les secteurs ministériels, la société civile et le partenaire social.

Auparavant, il avait souligné, jeudi, l'importance de la vaccination "pour éviter la récurrence de tout autre scénario, notamment avec l'émergence du nouveau mutant", notant que des craintes de l'émergence d'une quatrième vague "subsistent".

P. 10

DKnews / APS



PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

Développer la pétrochimie pour transformer la moitié des ressources naturelles

P. 6

COLLECTIVITÉS LOCALES

Des instructions aux walis sur les aspects socioéconomique et sanitaire des citoyens (Beldjoud)

P. 24

ENERGIE

Le baril de Brent à plus de 73 dollars

P. 7

الراعي الرسمي

مؤسسة مواطنة

مبادرات المواطنة

المواطنة

ANEP

بالتلقيح تستمر الحياة

بالقوة

BIG DAY 11 SEPTEMBRE

بث مباشر عبر كل القنوات ومنصات الواب

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة الصحة

الأسبوع الوطني للتلقيح ضد كوفيد 19

من 04 إلى 11 سبتمبر

<http://www.sante.gov.dz> @sante.gov.dz SanteDz

ANep GRATUIT : 0062 du 05/09/2021

MÉDAILLÉS D'OR AUX JEUX PARALYMPIQUES DE TOKYO

Félicitations du Premier ministre



Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a félicité, jeudi, les champions algériens médaillés d'or aux Jeux paralympiques, qui se déroulent dans la capitale japonaise, Tokyo.

"Le drapeau de l'Algérie flotte haut dans le ciel de Tokyo, grâce aux exploits de nos champions Safia Djelal, Skander Djamil Athmani et Ismahan Boudjadar, qui ont remporté des médailles d'or et battu le record mondial", a écrit le Premier ministre sur son compte twitter.

S'adressant à ces champions, M. Benabderrahmane, a ajouté : " Vous avez relevé le défi par votre volonté.

Vous êtes la fierté de notre chère patrie".

UNIVERSITÉ DE BÉJAÏA

Report des activités pédagogiques au 11 septembre

L'ensemble des activités pédagogiques (examen, soutenances...) au niveau de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, initialement prévues dès ce samedi sont reportés au 11 de ce mois de septembre, a annoncé jeudi un communiqué de cette institution universitaire.

La décision a été prise lors d'une réunion mercredi du Conseil de direction de l'Université qui a tenu compte des événements tragiques dus aux incendies qui ont ravagé la wilaya dernièrement.

Par ailleurs, la date de signature des procès verbaux de reprise pour le personnel enseignant ainsi que l'inscription des nouveaux bacheliers sont maintenues conformément aux instructions ministérielles, est-il souligné de même source.

BANQUE D'ALGÉRIE

Emission d'une nouvelle pièce métallique de 100 dinars



La Banque d'Algérie a émis une nouvelle pièce de monnaie métallique de cent (100) dinars.

Selon le règlement portant émission et mise en circulation de la nouvelle pièce publié au journal officiel numéro 66, la pièce de monnaie métallique de 100 DA est constituée d'une couronne extérieure en acier inoxydable de couleur gris acier et d'un cœur en cupronickel serti à l'intérieur de cette couronne, de couleur jaune rosâtre.

Au centre de la pièce ainsi que sur son avers, le nom du martyr Ali Amar a été gravé en langue nationale avec un triple millésime Héglorien, Grégorien et Amazigh de l'année de frappe (1443 - 2021 - 2971) apposé à l'intérieur de la couronne sur la partie inférieure de la pièce.

TIZI OUZOU

Indemnisation de nombre d'éleveurs touchés par les feux de forêts (ministère)



Le ministère de l'Agriculture et du développement rural, a procédé vendredi à l'indemnisation de nombre d'éleveurs touchés par les incendies dans la wilaya de Tizi Ouzou en leur remettant des têtes bovines et ovines, en coordination avec les représentants des Offices professionnels et de la chambre agricole de cette wilaya.

Dans une publication sur Facebook, le ministère a indiqué que cette opération avait été organisée par le représentant du ministère de l'Agriculture, Miloud Tria en coordination avec la Chambre agricole de la wilaya de Tizi Ouzou, des membres des Offices professionnels (Filière des céréales et du lait) et des chefs des comités de villages.

Pour rappel, le ministère de l'Agriculture avait engagé jeudi une opération de distribution de têtes ovines et bovines à Draa Benkhedda.

Vendredi, deux autres sites de distribution ont été ouverts à Oued Aissa.

Ces indemnisations vont toucher d'autres wilayas à partir de samedi dont Béjaïa, Skikda, Jijel et bien d'autres, conclut le ministère.

JUSTICE

Un séminaire de formation sur l'assistance aux victimes de crimes du 6 au 9 septembre



Le ministère de la Justice organisera du 6 au 9 septembre en cours un séminaire de formation sur l'"Assistance aux victimes des crimes" au profit des associations actives dans le domaine judiciaire et ce, dans le cadre du programme européen pour le soutien du secteur de la Justice en Algérie, a indiqué jeudi un communiqué du même ministère.

Ce séminaire qui sera tenu en visioconférence verra la présence de 20 participants dont des représentants d'association, des magistrats, des avocats, des auxiliaires de justice, des représentants du ministère de la Solidarité nationale, de la femme et de la conditions de la femme et des directions de l'activité sociales (DAS) des wilayas de centre, souligne la même source.

Ces travaux seront animés par Mme Ait Zai Nadia, représentante du partenaire européen.

Cette activité vise à définir "le rôle, l'expérience et la place des associations, dans le cadre de l'assistance aux victimes pour apprendre tous les éléments du thème", conclut le communiqué.

MASCARA

Attribution avant fin 2021 de plus de 2.300 logements publics locatifs



Quelque 2.352 logements publics locatifs réalisés dans la région de Mascara seront attribués à leurs bénéficiaires avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication de la wilaya.

Les travaux au niveau de 955 logements publics locatifs ont été totalement achevés Selon la même source, les travaux d'aménagement extérieur au niveau des 1.397 logements sont en cours d'achèvement et les commissions des daires entameront, prochainement, l'étude des dossiers des demandeurs de logements publics locatif et l'élaboration des listes des bénéficiaires afin de les distribuer avant la fin de l'année en cours.

ANNABA

Saisie de plus de 92 kg de canabis



Les services de la Brigade de répression du banditisme (BRB) de la Sûreté de wilaya d'Annaba ont mis hors d'état de nuire un réseau de trafiquants de drogue organisé et saisi 92,7 kg de canabis, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps constitué.

Cette opération "qualitative" a permis l'arrestation de quatre (4) personnes âgées entre 30 et 60 ans et la saisie de deux (2) véhicules utilisés dans le transport et la vente de la marchandise prohibée, huit (8) téléphones mobiles et une somme d'argent d'une valeur de 1,4 million DA, a souligné la cellule de l'information et des relations publiques de la Sûreté de wilaya.

Les mis en cause seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Hedjar, en application des lois en vigueur a-t-on signalé de même source.

BOUIRA

Un décès dans un accident de bus à Ain Bessam

Un cinquantenaire a trouvé la mort jeudi dans un accident de bus survenu à Ain Bessam (Ouest de Bouira), a-t-on appris des services de la protection civile. L'accident s'est produit dans la matinée sur la route nationale N 18 lorsqu'un bus a heurté un homme âgé de 52 ans. "La victime est morte sur le coup et son corps a été transporté à la morgue de l'hôpital d'Ain Bessam", a expliqué à l'APS le chargé de la protection civile, le sous-lieutenant Abdat Youcef. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

CONSEIL DE LA NATION

Ouverture de la session parlementaire 2021/2022

Le Conseil de la nation a ouvert, jeudi, sa session parlementaire ordinaire pour l'exercice 2021/2022, lors d'une séance plénière présidée par Salah Goudjil, président du Conseil de la nation.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ibrahim Boughali, du Premier ministre, ministre des Finances, Aymene Benabderrahmane, et des membres du Gouvernement.

L'ouverture de cette session intervient conformément aux dispositions de l'article 138 de la Constitution et de l'article 5 de la loi organique n° 16-12 définissant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le Gouvernement.

**Goudjil plaide pour la préservation de l'unité nationale**

Le président du Conseil de la Nation, Salah Goudjil a appelé, jeudi à Alger, à la nécessité de préserver l'unité nationale, soulignant que l'unité du peuple algérien était "étroitement liée" à la guerre de libération nationale et aux sacrifices des Chouhada pour le recouvrement de la souveraineté nationale.

Dans son allocution d'ouverture de la

session parlementaire 2021-2022, au siège de l'APN, présidée par Ibrahim Boughali, président de l'Assemblée, en présence du Premier ministre, ministre des Finances, Aymene Benabderrahmane, et des membres du Gouvernement, M. Goudjil a indiqué "nous devons demeurer attachés à l'unité nationale", rappelant que "l'unité des Algériens est étroitement liée à la date

du 1er novembre 1954 et aux sacrifices des Chouhada pour le recouvrement de l'indépendance de l'Algérie". Il a appelé, dans ce sens, les partis politiques et les acteurs de la société civile à "la sensibilisation" des citoyens "aux menaces" qui guettent le pays, soulignant l'importance d'inculquer les principes de la guerre de libération nationale, notamment aux nouvelles géné-

rations pour "une compréhension profonde de l'Algérie et leur association aux efforts d'édification présents et futurs".

A cette occasion, le président du Conseil de la Nation a rappelé le rôle de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) "dans la protection des frontières et de la stabilité du pays".

APN

Ouverture de la session parlementaire ordinaire pour l'exercice 2021-2022

L'Assemblée populaire nationale (APN) a ouvert, jeudi, sa session parlementaire ordinaire pour l'exercice 2021-2022. La cérémonie d'ouverture, présidée par Ibrahim Boughali, président de la chambre basse du Parlement, s'est déroulée en présence du président du conseil de la Nation, Salah Goudjil, du Premier ministre, ministre des Finances, Aymene Benabderrahmane, et des membres du Gouvernement.

L'ouverture de cette session intervient conformément aux dispositions de l'article 138 de la Constitution et à l'article 5 de la loi organique n° 12-16 du 25 août 2016 définissant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du conseil de la Nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le Gouvernement. Dans une allocution d'ouverture, M.

Boughali a affirmé que cette législature "sera marquée par travail laborieux et intense" ajoutant que l'as-



semblée "en sera à la hauteur d'autant qu'elle regorge de compétences capables de débattre les lois dans le cadre de la nouvelle Constitution, ce qui nous permettra d'opérer la relance économique et sociale promise par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune dans son programme ambitieux".

L'APN issue des législatives du 12 juin 2021 a été installée le 8 juillet lors d'une séance plénière où le député Ibrahim Boughali de la liste des indépendants "Wihda wa Tadaoul" (Unité et Alternance) de la circonscription électorale de Ghardaïa a été élu président pour la 9e législature.

L'article 138 de la Constitution stipule que "le Parlement siège en session ordinaire une fois par an (10 mois). Celle-ci commence le deuxième jour ouvrable du mois de septembre et se termine le dernier jour ouvrable du mois de juin".

Boughali appelle à préserver le front interne et à adhérer à la démarche de l'Algérie nouvelle

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ibrahim Boughali a appelé, jeudi à Alger, à "redoubler d'efforts pour préserver le front interne et à adhérer fortement à la démarche de l'Algérie Nouvelle".

S'exprimant à la cérémonie d'ouverture de la session ordinaire de l'APN 2021-2022, en présence du président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, du Premier ministre et ministre des Finances, Aymene Benabderrahmane et des membres du Gouvernement, M. Boughali a saisi l'occasion pour appeler tout un chacun "à redoubler d'efforts pour préserver le front interne et consolider les relations entre tous les acteurs aussi bien politiques, médiatiques que les élites qui doivent adhérer aujourd'hui et avec force à la démarche de l'Algérie nouvelle sous la conduite de monsieur le président de la République, Abdelmadjid Tebboune".

Il est indispensable, poursuit le président de l'APN, "d'œuvrer dans le cadre de la coordination des efforts qui en appellent à l'investissement dans tous les points de jonction en tête desquels l'impératif de sortir des crises cumulées que nous, Gouvernement et Parlement, avons hérité, ainsi que des défis internes et externes auxquels nous faisons face dans le contexte de cette pandémie qui a impacté la vie publique des citoyens".

"Le temps est venu pour que le train du développement démarre dans tous les domaines, car l'Algérie, aujourd'hui, s'est engagée résolument sur la voie de la démocratie, après que la parole est revenue au peuple pour choisir ses représentants en toute liberté et souveraineté", a-t-il soutenu, estimant "nécessaire de réaliser le développement socioéconomique et d'adhérer tous à la démarche du président de la République, à travers la mise en œuvre de programmes prometteurs reposant sur des bases scientifiques exactes notamment à l'issue des opérations de recensement et de définition des priorités ainsi que les sorties sur le terrain effectuées au niveau des zones d'ombre".

"Nous sommes prêts à accompagner le gouvernement à travers des lois et des législations adaptées à la vision économique sous-tendue par l'encouragement de l'investissement, l'exploitation des richesses, la rationalisation de la ges-

tion de l'argent public, la lutte contre la corruption, la coordination intersectorielle, la valorisation des efforts pour améliorer les conditions d'une vie digne aux citoyens, le développement des capacités et de s'compétences des jeunes et l'éclosion des talents".

M. Boughali a affirmé l'importance "d'établir des liens entre l'université et les entreprises économiques pour que la recherche scientifique ait son rôle à jouer dans la relance économique, à travers l'exploitation de tous les moyens technologiques modernes et le parachèvement du processus de numérisation du secteur dans les plus brefs délais, notamment dans les domaines vitaux qui constituent une alternative à la rente pétrolière".

"L'Algérie regorge de richesses qu'elle peut mettre à profit au service de l'économie nationale, des secteurs de l'agriculture, du tourisme, des énergies renouvelables, des services et du commerce, voire de la culture pouvant constituer une alternative durable à la richesse nationale", a-t-il expliqué.

M. Boughali a affirmé que cette législature "sera marquée par un travail laborieux et intense", ajoutant que l'Assemblée "en sera à la hauteur d'autant qu'elle regorge de compétences capables de débattre les lois dans le cadre de la nouvelle Constitution, ce qui nous permettra d'opérer la relance économique et sociale promise par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune dans son programme ambitieux", que le Gouvernement œuvrera à concrétiser sur le terrain.

"Un objectif bien défini qui tend à se conc rétirer, à la faveur des démarches entreprises par les ministres sous les orientations du Premier ministre", a-t-il soutenu, ajoutant "nous informons tout le staff du Gouvernement que nous sommes prêts à la coopération, à la coordination et à la complémentarité dans le respect des intérêts suprêmes de notre peuple qui attend beaucoup de nous pour la relance de l'économie nationale, cette relance tant escomptée est la responsabilité de tous, aussi bien du peuple que du Gouvernement, il nous reste qu'à y adhérer rapidement pour rattraper le retard accusé et le manque ayant touché tous les secteurs".

M. Boughali a insisté sur l'impératif d'œuvrer "à assurer

l'adhésion du citoyen à l'acte électoral et au choix de ses représentants en toute transparence et liberté, étant donné que les affaires locales requièrent une plus grande contribution de tout un chacun à l'opération électorale, en consécration du principe de la démocratie participative".

Concernant les mesures prises par le Gouvernement et la société civile dans le cadre de la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus, le président de l'APN a préconisé "un redoublement d'efforts", en incitant les citoyens "à davantage de prudence et de vigilance et au respect des règles de prévention". Soulignant l'importance d'encourager "l'esprit d'initiative", M. Boughali a plaidé pour l'association de toutes les composantes de la société aux efforts visant à endiguer la pandémie".

A cette occasion, le président de l'APN s'est incliné à la mémoire des martyrs du devoir national, victimes des feux de forêts enregistrés dans plusieurs régions du pays, ajoutant que "le peuple algérien est sorti vainqueur de cette épreuve et a prouvé au monde entier son unité et sa cohésion, à travers un formidable élan de solidarité témoin de son attachement viscéral à sa patrie".

A cet effet, il a salué la décision du président de la République de former la commission nationale d'indemnisation des victimes de ce sinistre, ajoutant "nous avons la certitude que cette opération aura lieu dans les plus brefs délais, car l'Algérie n'abandonne jamais ses enfants, notamment en de pareilles circonstances difficiles".

Par ailleurs, M. Boughali a affirmé que la décision de l'Etat algérien de rompre ses relations diplomatiques avec le royaume du Maroc était une décision "sage et fondée sur des faits incontestables". "Le royaume du Maroc a fait fi de toutes les lois et usages et a franchi toutes les lignes de la morale.

Il n'a pas respecté les liens de fraternité et de bon voisinage", a-t-il souligné, ajoutant que "le régime du Makhzen a déclaré de manière flagrante son hostilité, en affichant son soutien aux terroristes qui se sont mis au service des agendas du mal visant à disloquer les peuples et les sociétés et à provoquer des conflits ethniques ou idéologiques".

ELECTIONS LOCALES

Un arrêté définissant les conditions de retrait du formulaire de souscription des signatures individuelles des candidats (ANIE)

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi a rendu public un arrêté portant formulaire de souscription et légalisation des signatures individuelles au profit des listes de candidats pour l'élection des membres des assemblées populaires communales et wilayates (APC/APW), en prévision des élections locales prévues le 27 novembre prochain.

"Conformément au décret présidentiel N 21-366 du 19 Mouharam 1443 correspondant au 28 août 2021, portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres de l'APC et APW en date du 27 novembre 2021, le président de l'ANIE a rendu public l'arrêté N 7 du 21 Mouharam 2021 correspondant au 30 août 2021, relatif au formulaire de souscription et légalisation des signatures individuelles au profit des listes de candidats pour l'élection des membres de l'APC et APW", note un communiqué de l'Autorité.

"Le retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles est effectué auprès du représentant des pressentis candidats au sein des partis politiques et des candidats indépendants, juridiquement habilités, près de la délégation de wilaya de l'ANIE territorialement compétente, par la présentation d'une lettre dans laquelle est déclarée l'intention de former une liste de candidats pour l'élection des membres de l'APC et APW", relève la même source.

Afin de faciliter la légalisation des formulaires de souscription



des signatures individuelles, l'arrêté rendu public par le président de l'ANIE a élargi la liste des personnes auxquelles a été attribuée la qualité d'officier public juridiquement habilité pour englober les Secrétaires généraux (SG) des communes ou tout employé délégué par ces derniers, les notaires, les huissiers de justice et les commissaires-priseurs".

Cette procédure concerne également les traducteurs-interprètes officiels, les directeurs techniques et des affaires publiques, le directeur de l'administration locale, des élections et des électeurs à Alger, les chefs de cabinets près les circonscriptions administratives, les

chefs de services à la direction des techniciens et des affaires publiques, les chefs de daïras, les chefs de projets à Alger et les SG des daïras".

"Les formulaires de souscription des signatures individuelles sont présentés, après légalisation auprès d'un officier public, au magistrat, président de la commission communale de révision des listes électorales dans la commune sise près du chef lieu de wilaya, avant que le président de la commission ne procède au contrôle et à la vérification des signatures et présentera, par la voie de conséquence, un procès-verbal (PV), dont une copie sera transmise au représentant de la liste de candidats juridiquement

habilité". La légalisation des formulaires de souscription des signatures individuelles au profit des listes de candidats pour l'élection des membres de l'APC et APW est exempte des droits de timbre, des taxes d'inscription et des frais judiciaires", précise le communiqué.

L'ANIE rappelle qu'"il est interdit aux personnes souhaitant se porter candidats de verser une contrepartie matérielle à quiconque au titre d'une éventuelle signature de formulaire de signatures individuelles pour l'élection des membres de l'APC et de l'APW".

HISTOIRE

Décès du moudjahid Djoudi Attoumi

Le moudjahid et officier de l'Armée de libération nationale (ALN), Djoudi Attoumi, s'est éteint vendredi matin, à l'âge de 83 ans, des suites de complications pulmonaires dues à la Covid-19, a-t-on appris de ses proches.

Né en novembre 1938 à Tinebdhar, dans la commune de Sidi Aich, Djoudi Attoumi intégra très jeune les rangs du Mouvement national en 1953 à Alger, puis rejoignit le maquis en 1956 au poste de commandement de la wilaya III, en tant que secrétaire de zone, sous le commandement du Colonel Amirouche Ait Hamouda.

Promu officier en 1961, il était affecté dans la vallée de la Soummam avec pour mission la réorganisation de la zone 3, l'organisation d'actions contre l'armée française et la restructuration des maquis.

Il était, ensuite, désigné, en avril 1962, comme membre de la commission compétente locale du cessez-le-feu chargée de veiller à l'application des accords d'Evian sur les régions de Bejaia, Bordj Bou-Argeridj, M'sila

Le ministre des Moudjahidine présente ses condoléances à la famille du moudjahid Djoudi Attoumi

Le ministre des moudjahidine et des ayants droits, Laid Rebigua a présenté ses "sincères condoléances" à la famille de du moudjahid Djoudi Attoumi décédé à l'âge de 83 ans.

Dans un message de condoléances adressé à la famille du regretté et à ses compagnons d'arme, le ministre a exprimé "ses sincères sentiments de solidarité et de compassion en cette douloureuse épreuve", affirmant que l'Algérie a perdu, avec la disparation du moudjahid Djoudi Attoumi, l'une des sommets de la révolution nationale et l'un de ses hommes loyaux au serment des chouhada et aux principes de notre glorieuse révolution".

"Le défunt a marqué le parcours de la lutte armée du pays", souligne le ministre, priant Dieu Tout puissant "d'accorder au regretté sa sainte miséricorde, de l'accueillir en son vaste paradis et de leur prêter patience et réconfort". Né le 16 novembre 1938 à Tinebdhar, dans la commune de Sidi Aich (Bejaia), Djoudi Attoumi intégra très jeune les rangs du Mouvement national en 1953 à Alger, puis rejoignit le maquis en 1956 au niveau de la wilaya III, où il a assumé plusieurs responsa-

RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Les nouveaux bacheliers peuvent payer leurs frais d'inscription en ligne (Algérie Poste)

Les nouveaux bacheliers peuvent payer leurs frais d'inscriptions en ligne via la carte électronique Edahabia en prévision de la rentrée universitaire 2021-2022, indique jeudi Algérie Poste dans un communiqué.

"En prévision de la rentrée universitaire 2021-2022, Algérie Poste, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a mis en place une plateforme destinée aux nouveaux bacheliers et accessible via l'URL <https://progres.mesrs.dz/webetu/ou> ou via le site www.poste.dz", précise la même source.

Grâce à cette plateforme, les étudiants peuvent d'une part effectuer leurs inscriptions en ligne et d'autre part payer les frais y afférents, en utilisant simplement une carte Edahabia, ajoute le communiqué.

Algérie Poste rassure les étudiants qui ne possèdent pas encore une carte de paiement électronique, qu'ils peuvent solliciter une tierce personne détentrice de la carte Edahabia pour payer les frais d'inscription.

Pour les étudiants qui n'ont pas encore de compte CCP, Algérie Poste assure avoir "œuvré à simplifier les démarches et à réduire les déplacements au strict nécessaire".

Ainsi, les nouveaux bacheliers ont la possibilité de procéder à la réouverture d'un nouveau compte CCP en ligne, via la plateforme www.poste.dz, une action qui permet, à la fois, de renseigner le formulaire en ligne, d'éviter le temps d'attente pour le traitement de la demande au guichet et d'activer le processus d'ouverture du compte CCP et de demande de moyens de paiement (chéquier et carte monétique Edahabia).

Une fois que l'étudiant reçoit une confirmation de l'acceptation de la pré-ouverture de son compte, il pourra se rapprocher du bureau correspondant à son lieu de résidence pour finaliser la procédure.

Toutes les étapes et les pièces administratives du dossier sont expliquées sur le lien <https://ccpnet.poste.dz>.

LOI RELATIVE À LA COMMUNE

Les nouvelles dispositions publiées au Journal officiel

Une ordonnance modifiant et complétant certaines dispositions de la loi 11-10 du 22 juin 2011 relative à la commune a été publiée au dernier numéro du Journal officiel en prévision des élections locales (APC/APW), prévues le 27 novembre prochain.

Ainsi, l'article 64 de cette ordonnance stipule que "dans les huit (8) jours qui suivent la proclamation définitive des résultats des élections, les élus sont conviés par le wali pour l'installation de l'Assemblée populaire communale".

L'article 64 bis de cette ordonnance prévoit que "dans les cinq (5) jours qui suivent son installation, et sous la présidence du doyen d'âge des élus, l'Assemblée procède à l'élection du président de l'Assemblée populaire communale".

A cet effet, "un bureau provisoire est mis en place pour superviser l'élection.

Il est constitué de l'élu le plus âgé, assisté des deux (2) plus jeunes élus. Ils ne doivent pas être candidats". Ce bureau provisoire "reçoit les candidatures à l'élection du président et établit la liste des candidatures".

L'article 65 de cette ordonnance sti-

pule que "le candidat à l'élection à la résidence de l'Assemblée populaire communale, est présenté parmi la liste ayant obtenu la majorité absolue des sièges".

"Dans le cas où aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des sièges, les deux (2) listes ayant obtenu 35%, au moins, des sièges peuvent présenter un candidat", souligne-t-on.

Toutefois, "dans le cas où aucune des listes n'a obtenu les 35%, au moins, des sièges, toutes les listes peuvent présenter, chacune, un candidat. L'élection a lieu à bulletin secret.

Est déclaré président de l'Assemblée populaire communale le candidat ayant obtenu la majorité absolue des voix", prévoit l'article 65 de la nouvelle ordonnance.

En outre, "si aucun candidat n'obtient la majorité absolue des voix, un deuxième tour a lieu entre les deux (2) candidats ayant été classés premier et deuxième.

Est déclaré élu le candidat ayant obtenu la majorité des voix". Mais, "en cas d'égalité des suffrages, est déclaré élu le candidat le plus âgé".

TRANSPORT URBAIN À ALGER

Bekkai ordonne l'élaboration d'un plan d'action pour désengorger la capitale

Le ministre des Transports, Aissa Bekkai a donné des instructions faisant état de l'élaboration d'un plan d'action et des propositions à court, moyen et long termes pour désengorger la capitale à travers des mécanismes efficaces et étudiés, a indiqué jeudi le ministère dans un communiqué.

Dans le cadre des séries de rencontres avec les différents acteurs du secteur, M. Bekkai a présidé, mercredi, une réunion avec la directrice générale de l'Autorité organisatrice du transport urbain d'Alger (AOTU) avec nombre de ses cadres et en présence de ceux du ministère.

Un exposé détaillé sur les missions et le champ d'activité de l'AOTU et les textes juridiques et organisationnels divers de son fonctionnement a été présenté par la directrice générale, ainsi que les potentialités dont dispose cette structure "importante" qui contribue à la régulation et à la coordination de l'activité multimodale des entreprises de transport public des voyageurs, lit-on dans le communiqué.

La directrice générale a demandé "l'activation totale" du rôle de cette Autorité tel que stipulé dans le décret exécutif de



sa création, lui conférant la mission d'organiser et de développer le transport public des voyageurs à l'intérieur du périmètre du transport urbain de la wilaya d'Alger.

Pour sa part, le ministre des Transports a donné des instructions faisant état de l'élargissement du champ d'activité de l'Autorité à travers la coordination de tous les acteurs dans le domaine

du transport public des voyageurs, en vue d'activer le plan de la circulation pour décompresser la capitale. Il s'agit également, selon le ministre, d'enrichir ce plan par des études afin d'assurer l'interconnexion, l'interopérabilité et la complémentarité entre les réseaux divers des moyens de transport urbain. Le premier responsable du secteur a ordonné aux res-

ponsables de l'AOTU d'Alger d'établir un plan d'action et des propositions à court, moyen et long termes pour désengorger le trafic routier de la capitale à travers des mécanismes efficaces et étudiés et atteindre les objectifs tracés contenus dans les orientations du président de la République et le Plan d'action du Gouvernement.

KHENCHELA

Raccordement de 5 localités de Babar aux réseaux d'AEP et d'assainissement

Cinq (5) localités relevant de la commune de Babar dans la wilaya de Khenchela, ont été raccordées aux réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) et d'assainissement, a-t-on appris jeudi auprès de l'Assemblée populaire de cette collectivité locale.

Les mechtas Guerfi et Djarbou, relevant de la rive ouest de la localité Ain Djarbou, et la localité de Oued Sekikine de Babar ont été raccordés récemment au réseau d'AEP, a précisé à l'APS le président

de l'APC de Babar, El Ayche Boumadjeur. L'élu local a fait part également de l'achèvement de l'opération de réalisation d'un projet d'extension des réseaux d'assainissement dans les localités Ain Lahma et Bouzouak dépendant de cette commune. Les projets, lancés durant le premier trimestre 2021, ont été réalisés dans un délai qui n'a pas dépassé les six mois, a ajouté le président de l'APC de Babar. Le financement des opérations d'extension et de réalisation

des réseaux d'AEP et d'assainissement des mechtas Guerfi, Djarbou et des localités Bouzouak, Ain Lahma et Oued Sekikine s'inscrit dans le cadre du plan commun al de développement (PCD) de cette collectivité locale.

M. Boumadjeur a fait part de l'importance de ces raccordements dans l'amélioration des conditions de vie des citoyens et dans la préservation de l'environnement et de la santé publique dans la commune de Babar.

SOUK-AHRAS

Réception de nouvelles infrastructures éducatives dès la prochaine rentrée scolaire (wali)

Le secteur de l'Education nationale de la wilaya de Souk Ahras sera renforcé dès la prochaine rentrée scolaire 2021-2022 de nouvelles infrastructures devant permettre l'allègement de la pression sur les classes éducatives et l'amélioration du rendement scolaire, a indiqué jeudi le wali Lounès Bouzegza.

Il s'agit de la réception d'un lycée dans la commune frontalière d'Ouled Moumène, d'un collège d'enseignement moyen (CEM) dans le chef-lieu de wilaya et de quatre écoles primaires dans les communes de Souk-Ahras, Khemissa, Medaourouche et

Sedrata, ainsi que de deux demies pensions dans les CEM E d'El Bouni et de Hadj Messaoud dans la commune de Medaourouche, a précisé le chef de l'exécutif local.

En marge d'une visite de travail dans les communes de Souk-Ahras, Khemissa, Sedrata, Medaourouche et Ouled Moumène, le wali a fait part de la réception, au titre de la prochaine rentrée scolaire, de 17 cantines scolaires dans les communes de Souk-Ahras, Tawra et El Machrouha devant assurer des repas chauds aux élèves, en plus de la réception de nombre considérable de classes d'extension.

La visite de travail s'inscrit dans le cadre du suivi des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire afin d'accélérer la réception des infrastructures éducatives et permettre ainsi l'accueil des élèves dans de meilleures conditions.

S'agissant des établissements scolaires situés dans les régions enclavées, M. Bouzegza a indiqué qu'il a été procédé à la prise en charge des opérations d'aménagement, de réhabilitation, d'équipement, d'encadrement et de restauration dans 94 écoles primaires.

Selon les responsables locaux du secteur de l'Education, tous les éta-

blissements scolaires des trois paliers sont équipés et dotés de chauffage, alors qu'un nombre important d'établissements scolaires font objet de travaux d'entretien et de réhabilitation, en plus de la couverture des besoins de la wilaya en matière d'équipement scolaire à travers la mise en place de 4.000 nouvelles tables.

S'agissant des préparatifs concernant la solidarité scolaire, il a été procédé à la réservation d'importants budgets pour couvrir les besoins de la wilaya en matière d'allocation scolaire, de restauration et trousseaux scolaires.

APS

TIPASA

Instruction de réduction des délais de réalisation du projet du transfert d'eau à partir du barrage Kef Eddir de Damous

Le wali de Tipasa, Ahmed Mabed, a donné des instructions fermes à l'entreprise Cosider en charge du projet du transfert d'eau à partir du barrage Kef Eddir des hauteurs de Damous, en vue de la réduction des délais de sa réalisation, a annoncé la cellule de communication de la wilaya.

Selon un communiqué mis en ligne sur la page facebook officielle de la wilaya, le wali a ordonné, jeudi, lors d'une visite de terrain de ce projet, de "réduire les délais de réalisation du projet de transfert d'eau à partir de ce barrage, doté d'une capacité théorique estimée à 125 millions de M3 d'eau".

Le projet englobe la réalisation de 110 km linéaires de conduites, à travers 11 communes de Tipasa, en plus d'autres localités des wilayas d'Ain Defla et Chlef.

L'entreprise Cosider a fixé le délai de réalisation de ce projet de transfert d'eau à 27 mois, selon la même source, qui a affirmé que le wali a instruit l'entreprise nationale Cosider Canalisations de réduire les délais, et de procéder à la livraison du projet par fractions.

Les travaux sont prévus au lancement dans les prochaines semaines, suite à l'entame de l'installation de certaines bases de vie au profit des travailleurs.

Selon la même source, M. Mabed a, également, recommandé l'ouverture partielle des conduites de Kef Eddir et l'affectation de volumes d'eau pour l'irrigation agricole de périmètres mitoyens au barrage.

Les autorités locales fondent beaucoup d'espoirs sur ce projet de transfert d'eau à partir du barrage Kef Eddir, dont volume de remplissage actuel est de près de 80 millions de M3 d'eau, suite au retard enregistré dans son lancement prévu en 2018, pour régler définitivement le problème de pénurie d'eau dans la wilaya de Tipasa.

La direction des ressources en eau avait annoncé en juillet dernier, la sélection de l'entreprise nationale Cosider Canalisations pour la réalisation de ce projet, suite à un appel d'offres national lancé par l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT).

Le lancement du chantier du projet a été annoncé pour août courant. Dans une déclaration précédente à l'APS, le directeur des ressources en eau, Ali Benbadi, avait déploré certaines procédures techniques complexes qui ont empêché le lancement du projet durant le mois d'août, dont notamment la sélection des sites d'installation des bases de vie, soulignant en outre, l'"importance extrême" dévolue par les autorités de la wilaya à ce projet et leur détermination à le concrétiser dans les plus brefs délais possibles. La réception progressive de ce transfert hydrique à partir de 2022, permettra, dans une première étape, la couverture des besoins en eau potable d'un nombre considérable de communes de l'ouest de la wilaya, en plus de 58 zones d'ombre, qui seront raccordées au réseau d'alimentation en eau potable (AEP), a fait savoir M. Benbadi. Le projet du barrage Kef Eddir, considéré parmi les projets structurants en Algérie, est doté d'une capacité théorique estimée à 125 millions de M3.

Sa réalisation a été lancée en 2006 par une entreprise italienne, dont le contrat a été résilié en 2011, pour la non tenue de ses engagements. Il fut par la suite confié à l'entreprise Cosider qui livra le projet à l'ANBT en 2018.

Le parachèvement de ce projet de transfert d'eau permettra l'approvisionnement en eau potable de 13 communes de l'ouest de Tipasa, en plus de trois communes d'Ain Defla et trois autres de la wilaya de Chlef, parallèlement à l'exploitation d'un volume d'eau considérable pour l'irrigation de terres agricoles, selon la carte technique du projet.

AGRICULTURE

Hemdani rencontre les représentants des deux conseils interprofessionnels des filières avicoles et de la pomme de terre

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani a présidé jeudi une réunion de travail avec les membres du Conseil national interprofessionnel de la filière avicole et celui de la filière pomme de terre, dans le cadre des concertations avec les conseils interprofessionnels et l'ensemble des acteurs des filières, notamment stratégiques, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette réunion a été l'occasion pour évoquer la situation actuelle que connaît cette filière ainsi que les préparatifs de la rentrée sociale, de façon à garantir l'approvisionnement régulier du marché en viandes blanches.

A ce propos, le ministre a appelé l'ensemble des acteurs à intensifier l'action de proximité sur le terrain, notamment en ce qui concerne la situation des poussins, le suivi médical et l'approvisionnement de la filière en intrants nécessaires, et ce en coordination avec tous les parties prenantes de cette activité stratégique. Par ailleurs, et lors de la réunion avec les membres du Conseil national interprofessionnel de la filière pomme de terre, consacrée à l'examen de plusieurs thématiques liées à ce produit stratégique, en présence des cadres du ministère et du directeur général de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV), il a été question d'évoquer les préparatifs en cours pour le lancement de la saison agricole 2021-2022, y compris la plantation des semences de la pomme de terre de primeur ainsi que le renforcement du système de régulation de ce produit de large consommation en prévision de la prochaine rentrée scolaire.

A ce titre, M. Hemdani a exhorté l'ensemble des acteurs de la filière à consentir davantage d'efforts en vue d'augmenter la production et la productivité en termes de semences ou de produits destinés à la consommation, en sus de l'amélioration du Système de régulation des produits agricoles de large consommation (SYRPALAC) dans la filière de la pomme de terre.

Le ministre a également assuré que toutes les mesures nécessaires avaient été prises en vue de garantir la disponibilité des intrants, y compris les engrais et les semences, à l'effet de permettre aux producteurs d'entamer la saison de plantation des semences dans de bonnes conditions, a conclu le ministère.

ENTREPRISES

L'ANADE d'Alger-ouest accompagne les entreprises en difficultés pour obtenir des projets

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) d'Alger-ouest, a tracé un plan exceptionnel d'accompagnement des entreprises en difficulté pour leur permettre d'obtenir des projets et marchés auprès des entreprises publiques, a indiqué, vendredi, un communiqué de l'ANADE.

Ce plan de travail intervient en application des recommandations du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la micro-entreprise, Nassim Diafat visant à accompagner les entreprises en difficulté pour leur permettre d'obtenir des projets susceptibles de relancer leur activité et d'encourager le développement de leurs capacités pour mieux s'intégrer dans ce secteur important. Le directeur de l'ANADE a tenu, jeudi, une réunion de coordination avec le président directeur général du groupe Tourisme et hôtellerie pour l'examen des mécanismes d'accompagnement des micro-entreprises pour l'accès à des marchés avec les hôtels et les établissements touristiques relevant du groupe, précise la même source. La rencontre a été ponctuée par la présentation de la première édition de l'annuaire téléphonique des micro-entreprises actives dans le domaine du Tourisme et de l'hôtellerie, regroupant plus de 10 spécialités.

Parmi les micro-entreprises en mesure d'apporter un plus au secteur d'hôtellerie en Algérie, celles actives dans les secteurs de la couture, la cuisine, la plomberie et électricité, et les petits métiers susceptibles d'accompagner les structures hôtelières.

APS

PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

Développer la pétrochimie pour transformer la moitié des ressources naturelles

Le Gouvernement, veut, dans son plan d'action, assurer la sécurité énergétique du pays par la satisfaction de la demande nationale à long terme, en passant par le développement de la pétrochimie afin de transformer plus de la moitié des ressources naturelles du pays.

Il s'agit de "transformer davantage la matière première, en se basant sur les branches pétrochimie et mines, créatrices de richesse et d'emploi. L'objectif étant de transformer plus de 50% de nos ressources naturelles contre 30% actuellement et augmenter les exportations des biens et services hors hydrocarbures (Pétrochimie, Phosphates, lubrifiants et services techniques)", lit-on dans le plan d'action qui sera soumis prochainement au Parlement.

Il s'agira également d'intensifier le développement de l'amont pétrolier, pour le renouvellement des réserves d'hydrocarbures du pays et l'augmentation de la production primaire des hydrocarbures à travers l'investissement et le partenariat international. En matière de satisfaction de la demande nationale en produits énergétiques, il s'agira en priorité du programme d'optimisation de l'outil de raffi-

nage existant et la promotion d'autres carburants notamment le GPL/c et le GNC, dont l'objectif est la maximisation de la production et l'arrêt total des importations. Pour l'activité minière, il est question de la mise en place d'un programme pluriannuel d'études et de recherche minière, visant la valorisation industrielle des ressources minières via le développement des projets structurants de fer de Gara Djebilet, de phosphate intégré et de Zinc d'Oued Amizour.

La réalisation de ces projets stratégiques permettra de satisfaire les besoins nationaux en matières premières, de réduire la facture d'importation, de diversifier l'économie nationale et de créer de l'emploi et de la richesse, notamment dans les zones éloignées.

Il est, en outre, prévu le renforcement des moyens de production d'électricité, le développement du réseau de transport et

de distribution de l'électricité et du gaz, ainsi que la poursuite de l'électrification et du raccordement au gaz, avec une attention particulière aux zones enclavées et déshéritées, et aux activités créatrices de richesses et d'emplois, à l'instar de l'agriculture et de l'industrie.

En matière d'intégration nationale, l'objectif est de procéder à la fabrication d'équipements et pièces de rechange nécessaires à l'industrie pétrolière et minière ainsi que l'énergie, à travers la sous-traitance nationale (Micro-entreprise, PME/PMI et Start-up) et la réalisation de projets industriels en partenariat. Le plan d'action prévoit, dans le même cadre, la digitalisation et l'utilisation des nouvelles technologies, ainsi que le renforcement de la recherche au niveau des entreprises du secteur, occupent une place de choix pour une mise à niveau avec les standards internationaux.

La réussite de la transition énergétique au cœur de la stratégie du secteur

Le Gouvernement vise, dans son plan d'action qui sera bientôt soumis au Parlement, à atteindre "la croissance verte" en faisant de la transition et de l'efficacité énergétique l'axe fondamental de la stratégie du secteur de l'Énergie. A cet effet, le Plan d'action, dont l'APS détient une copie, envisage la mise en place d'un plan national de développement massif des énergies renouvelables et nouvelles, un programme à déclinaison multisectorielle de sobriété et d'efficacité énergétique ainsi qu'un plan national ambitieux portant sur la production de l'hydrogène, notamment "vert" et la consécration d'un nouveau modèle énergétique qui tend vers un "mix énergétique équilibré" à l'horizon 2030, à travers une loi sur la transition énergétique à promulguer prochainement.

Dans ce cadre, le gouvernement s'engage à mettre en place une capacité de 15.000 MWe, à l'horizon 2035, dont 1.000 MWe en 2021 à travers le lancement d'un appel aux investisseurs pour sa réalisation en photovoltaïque, le développement et l'intégration massive des productions décentralisées d'électricité solaire au niveau du réseau de distribution basse et moyenne

tension et l'encouragement à l'autoconsommation dans les secteurs résidentiel et tertiaire. Le Gouvernement compte aussi sur la production des énergies renouvelables pour des usages autonomes (hors-réseau), notamment dans les zones d'ombres, systèmes solaires autonomes, kits solaires individuels, systèmes de pompage de l'eau par énergie solaire, avec l'élaboration d'un guide technique pour les installateurs.

Au titre de la politique d'efficacité énergétique, le Plan d'action du Gouvernement prévoit la généralisation, au titre de la lutte contre le gaspillage, de l'éclairage performant dans le secteur du bâtiment, notamment à travers la transition progressive de l'éclairage classique domestique par un éclairage performant (de type LED), la promotion de l'industrie locale de fabrication de lampes LED, la distribution, en 2021, d'un million de lampes LED, à prix soutenu au bénéfice des ménages, au titre du remplacement graduel de l'éclairage classique, ainsi que l'interdiction, à partir de 2022, des lampes classiques à incandescence. Le Gouvernement vise également

le remplacement progressif des lampes de l'éclairage public par un éclairage de type LED, ainsi que la mise en place d'un plan d'éclairage photovoltaïque sur les tronçons concernés de l'autoroute Est-Ouest et sur d'autres autoroutes. Dans le même objectif, le Plan d'action du Gouvernement prévoit aussi l'amélioration normative des performances énergétiques des équipements électroménagers, à travers la révision de la réglementation sur l'étiquetage énergétique des appareils électroménagers et la mise en place d'un mécanisme financier incitatif permettant le remplacement des appareils électroménagers existants à forte consommation énergétique. S'agissant de la conversion des modes de carburants dans le secteur des transports, un programme pour la conversion au titre des solutions intermédiaires, en 2021, de 150 000 véhicules au GPL (Particuliers, taxis, administrations publiques) est inscrit au plan d'action du Gouvernement qui prévoit également une étude de faisabilité de la conversion des véhicules industriels, ainsi que la réalisation d'une action promotionnelle visant le dévelop-

pement de la mobilité électrique, notamment à travers l'instauration de normes et standards. Concernant l'ambitieux plan national de l'hydrogène, notamment "vert", le Gouvernement estime que le développement de l'hydrogène reste "un objectif prioritaire", compte tenu des mutations que connaît le secteur de l'énergie à travers le monde, soulignant que son action portera, entre autres, sur les travaux préparatoires en vue d'un partenariat stratégique avec des partenaires étrangers, pour la mise en œuvre de ce plan. Au titre des mesures d'appui à la transition énergétique, le Gouvernement prévoit la création d'un Institut de la Transition Énergétique et des Énergies Renouvelables (ITEER), en tant que pôle d'excellence ouvert à l'international, l'élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication visant à sensibiliser l'opinion et la société civile à la transition énergétique, ainsi que le renforcement du Commissariat aux Énergies Renouvelables et à l'Efficacité Énergétique (CEREFE) et de ses unités régionales, afin de contribuer au développement national et sectoriel de ces énergies.

COMMERCE

"El-Mouggarr 2021" à Tindouf : signature de conventions de développement des échanges commerciaux et économiques

Des conventions-cadres pour renforcer les opportunités de coopération, de partenariat et de développement des échanges commerciaux et économiques ont été signées entre des opérateurs économiques nationaux et étrangers en marge de la 10ème édition de l'exposition économique internationale "El-Mouggarr 2021", clôturée jeudi à Tindouf.

La dernière journée de la manifestation internationale a donné lieu à la conclusion d'une convention-cadre entre la Société algérienne des foires et expositions "Safex" et la société Mauritanienne des services généraux, portant sur le développement des opportunités d'exportation des divers produits algériens vers la Mauritanie. Deux autres conventions-cadres ont été conclues lors de l'exposition.

La première convention, conclue entre la Société nationale de commercialisation

et de distribution de produits pétroliers (Naftal) et le groupe public de transport terrestre de marchandises et de logistique "Logitrans", porte sur le transport par le groupe "Logitrans" des produits exportés par la société Naftal vers différents pays africains. Quant à la seconde convention, elle a été conclue par Naftal avec la Société nationale de travaux publics (SNTP) pour la réalisation de stations-services entre les villes de Tindouf (Algérie) et Zouirat (Mauritanie) en vue d'assurer l'approvisionnement des transporteurs en divers produits pétroliers. Des parties signataires des conventions, algériennes et africaines, ont fait part de leurs "optimistes" quant aux opportunités de développement économique des régions frontalières offertes par ces conventions, notamment en matière d'échanges commerciaux. Le président de la Chambre du commerce et de l'industrie

"CCI-Tafagoum" de Tindouf, Nouh Abiri, a indiqué que "cette manifestation a permis de rendre réelles les ambitions des opérateurs et entreprises économiques en terme de développement des opportunités de partenariat et de coopération en vue de donner un nouveau souffle aux échanges commerciaux, notamment au niveau des régions frontalières. "Cet événement économique international a permis d'examiner les opportunités d'exportation du produit national vers les marchés africains", a soutenu M. Abiri. La 10ème édition de l'exposition économique et commerciale internationale "El-Mouggarr-2021" (31 août-2 septembre) a regroupé plus d'une centaine d'opérateurs économiques nationaux et des pays africains, dont la Mauritanie, Niger, et le Mali, ainsi que des commerçants de la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

ENERGIE

Le baril de Brent à plus de 73 dollars

Les cours du pétrole étaient en légère hausse vendredi, dans le sillage de la veille, au dernier jour d'une semaine marquée par le maintien par l'Opep+ de la hausse progressive de sa production et le passage de l'ouragan Ida dans le Golfe du Mexique.

Vers 09h35 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 73,39 dollars à Londres, en hausse de 0,49% par rapport à la clôture de jeudi.

A New York, le baril américain de WTI pour octobre gagnait de son côté 0,16% à 70,10 dollars.

Le Brent et le WTI ont déjà gagné 2% jeudi, le contrat de référence outre-Atlantique en profitant pour passer au-dessus de 70 dollars le baril pour la première fois depuis près d'un mois. "L'Opep+ étant terminée et le dollar américain restant faible, les marchés pétroliers se redressent", constate Jeffrey Halley, analyste de Oanda. Quand le billet vert perd de la valeur - de l'ordre de 0,50% face à un



panier de monnaies depuis le début de la semaine -, le pétrole coté en dollar devient meilleur marché pour les investisseurs munis d'autres devises.

La semaine a été mar-

quée par le sommet des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés, qui ont validé mercredi leur stratégie d'augmentation progressive de

la production de 400.000 barils par jour pour le mois prochain. Le marché de l'or noir est par ailleurs secoué par les dégâts causés par le passage de l'ouragan Ida dans le Golfe du Mexique.

"Les retombées de l'ouragan Ida sont toujours en cours d'évaluation", ont indiqué les analystes de JBC, qui préviennent que "le redémarrage de certaines raffineries pourraient prendre des semaines".

Selon les derniers chiffres publiés jeudi par le Bureau de régulation de l'environnement et de la sécurité (BSEE), 93,55% de la production de pétrole dans le Golfe du Mexique est à l'arrêt, un facteur de soutien pour les cours du brut.

PHILIPPINES

Philippine Airlines se déclare en faillite aux Etats-Unis

La compagnie aérienne Philippine Airlines a annoncé samedi s'être placée sous le régime américain des faillites afin de réduire sa dette, après la chute de son activité entraînée par la pandémie de coronavirus, mais continuera d'assurer ses liaisons aériennes.

La compagnie nationale philippine (PAL) a déclaré que le dépôt de bilan lui permettrait de restructurer ses contrats et de réduire sa dette d'au moins 2 milliards de dollars, tout en obtenant 655 millions de dollars de capitaux lorsqu'elle sortira de la procédure de chapitre 11.

"Philippine Airlines poursuivra ses activités habituelles tout en finalisant la restructuration de son réseau, de sa flotte et de son organisation", a déclaré Nilo Thaddeus Rodriguez, vice-président et directeur financier, dans un communiqué vidéo.

PAL a annoncé réduire sa flotte de 25% et renégocier ses contrats afin de réduire les paiements de location.

Aux Etats-Unis, le recours au chapitre 11 est un dispositif qui permet à une entreprise n'arrivant plus à rembourser sa dette de se restructurer à l'abri des créanciers.

Dans le cadre des accords conclus avec les fournisseurs, les prêteurs et les bailleurs, M. Rodriguez a déclaré que PAL obtiendra 505 millions de dollars pour exécuter le plan de redressement.

Cet argent sera ensuite converti en actions de la compagnie aérienne et en dette à long terme.

La compagnie obtiendra également 150 millions de dollars supplémentaires sous forme de financement par emprunt lorsqu'elle sortira du processus de restructuration "dans quelques mois", a déclaré M. Rodriguez.

Le volume des voyages aériens philippins s'est effondré de 75%, passant d'environ 30 millions de passagers en 2019 à sept millions l'année dernière, en raison des restrictions liées à la pandémie, a déclaré le président de PAL, Gilbert Santa Maria, dans la même vidéo.

Le transporteur a annulé plus de 80.000 vols, perdant 2 milliards de dollars de revenus et supprimant 2.300 postes.

Santa Maria a déclaré que PAL assure désormais 21% des vols d'avant la pandémie, vers 70% des destinations habituellement desservies.

LIBAN - SYRIE

Une délégation ministérielle libanaise à Damas pour discuter de l'importation de l'énergie

Une délégation ministérielle libanaise doit se rendre samedi à Damas, une première depuis le début de la crise syrienne il y a dix ans, pour discuter de l'importation d'énergie, via la Syrie, vers le Liban qui connaît des pénuries de carburant et d'électricité.

Le ministre syrien des Affaires étrangères, Fayçal Al-Mokdad, accueillera samedi à 10h30 (07h30 GMT) la délégation libanaise au poste frontalier de Masnaa, a précisé vendredi le ministère syrien de l'Information.

Selon cette source, la délégation libanaise sera composée de la vice-Premier ministre du gouvernement intérimaire, Zeina Acar, du ministre des Finances Ghazi Wazni, du ministre de l'Energie Raymond Ghajar et du

directeur général de la Sécurité générale, Abbas Ibrahim.

Elle se rendra ensuite à Damas pour une réunion au ministère des Affaires étrangères.

Selon des médias, le Liban négocie depuis plus d'un an ce projet, mais les sanctions américaines contre la Syrie ont toujours constitué un obstacle à un accord.

Si les deux pays (Liban/Syrie) ont maintenu leurs relations diplomatiques, les visites officielles n'ont pas eu lieu depuis 2011.

En novembre dernier, une petite délégation libanaise avait participé à une conférence organisée par Moscou à Damas sur la question des réfugiés.

La visite d'une délégation ministé-

rielle à Damas intervient après que la présidence libanaise a annoncé le mois dernier la disposition de Washington à aider Beyrouth à importer de l'énergie via la Syrie, laissant entendre un possible assouplissement de la position américaine sur les sanctions, en cas de transit énergétique à destination du Liban.

Le Liban connaît une crise sans précédent, qualifiée d'une des pires dans le monde depuis 1850 par la Banque mondiale.

Faute de courant et de carburant, le Liban est plongé dans l'obscurité totale depuis des semaines, poussant hôpitaux, restaurants, magasins et industriels à tirer la sonnette d'alarme, voire à fermer leurs portes.

ETATS UNIS

Le déficit commercial se réduit de 4,3 % en juillet

Le déficit commercial des Etats-Unis s'est réduit plus que prévu en juillet, avec une baisse des importations signalant un ralentissement de la demande intérieure, a annoncé jeudi le département du Commerce.

Il s'agit de la première baisse en trois mois, qui intervient après un record enregistré en juin lorsque la demande intérieure était particulièrement soutenue.

Au total, le déficit des biens et services s'est élevé à 70,1 milliards de dollars, diminuant de 4,3% comparé à juin, avec des importations en baisse de 0,2% à 282,9 milliards de dollars et des exportations en hausse de 1,3% à 212,8 milliards.

Les analystes tablaient sur un déficit de 74 milliards de dollars.

Cumulé sur les sept premiers mois de l'année, le déficit des biens et services s'est

toutefois accru de 37,1% à la faveur de la reprise après la récession provoquée par la pandémie de Covid-19 en 2020.

Pour le seul mois de juillet, les exportations américaines ont été tirées par la demande de biens de consommation courante, de biens en équipements ou encore de voitures automobiles, de bus, de camions et de pièces détachées automobiles. Les importations de biens de

consommation dont les jouets, les affaires de sport et les téléphones portables sont en baisse ainsi que les importations de voitures, de moteurs et de pièces détachées automobiles.

Par zone géographique et pour les seuls biens, le déficit se réduit de 7,4% avec la Chine, de 3,4% avec le Canada et de 7,6% avec l'Union européenne. En revanche, il s'accroît de 17% avec le Mexique.

AGRICULTURE

Chicago: le soja et le blé tirés par la demande mondiale

Les cours du soja et du blé ont terminé la semaine sur un gain vendredi, tirés par des chiffres qui témoignent d'une demande soutenue pour ces denrées alimentaires.

Le ministère de l'Agriculture (USDA) a fait état d'une nouvelle commande provenant de Chine, pour 130.000 tonnes de soja, ce qui porte à plus de 500.000 tonnes les quantités annoncées à l'exportation pour ce pays durant la semaine.

Concernant le blé, le rapport hebdomadaire sur les exportations, publié également par l'USDA, a fait état de ventes nettes de 293.500 tonnes sur la période allant du 20 au 26 août, en nette hausse par rapport à la semaine précédente.

Ces bons chiffres ont été nourris par la forte demande du Mexique et du Japon.

Plus tôt dans la semaine, la Russie avait réduit de nouveau sa prévision de production de blé, à son plus bas niveau depuis 2016, une annonce de nature à tendre les prix.

Le marché est désormais tourné vers le rapport Wasde du ministère américain de l'Agriculture sur la demande et la production mondiale de céréales, qui sera rendu public



le 10 septembre. Pour Virginia McGathley, présidente de McGathley Commodities, même si les prix se situent actuellement à des niveaux historiquement élevés, "sur

les deux derniers mois, les informations auraient justifié une augmentation beaucoup plus marquée".

Les vagues de sécheresse qui ont frappé Etats-Unis, Canada ou Russie dans des régions clés pour la production du blé auraient ainsi pu faire monter davantage les cours, selon elle.

Mais les marchés agricoles pâtissent, selon elle, de la trajectoire des marchés actions, en lévitation depuis plusieurs mois et qui attirent massivement les investisseurs.

"Les gens qui sont normalement sur ce marché parient déjà sur une hausse", dit-elle, "donc il faudrait que d'autres les rejoignent et achètent".

Le boisseau de blé (environ 27 kg) pour livraison en décembre a clôturé à 7,2625 dollars contre 7,17 dollars à la précédente clôture, en hausse de 1,29%.

Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en décembre a terminé à 5,2400 dollars contre 5,2550 dollars, en baisse de 0,28%.

Le boisseau de soja (environ 27 kg) pour livraison en novembre a conclu à 12,9200 dollars contre 12,8325 dollars, avançant de 0,68%.

MOSTAGANEM

Arrestation d'un organisateur d'émigration clandestine par mer

La police judiciaire de la sûreté de daïra d'Aïn Tedeles (wilaya de Mostaganem) a arrêté un organisateur de traversées clandestines par mer, a-t-on appris, jeudi, auprès de la sûreté de wilaya.

La même source a indiqué que l'opération a été enclenchée suite à une plainte déposée par quatre personnes selon laquelle elles ont été victimes d'escroquerie par une personne qui leur a fait croire d'organiser une traversée d'immigration clandestine, à partir de la plage des "trois frères", dans la commune de Mostaganem.

Le même suspect a fait une cinquième victime, après l'avoir attirée à travers les réseaux sociaux (Facebook), lui faisant croire qu'il allait organiser une traversée clandestine par mer, contre la somme de 200.000 dinars.

Après des investigations et des recherches soutenues, le suspect a été arrêté et a reconnu les faits reprochés.

Lors de la perquisition de son domicile, autorisée par le procureur de la République, les policiers ont découvert une boussole utilisée dans la navigation clandestine, a-t-on ajouté.

Accusé d'organisation de sortie illicite du territoire national par mer, une procédure judiciaire a été entamée contre le suspect qui a été présenté devant le procureur de la République du tribunal d'Aïn Tedeles, a-t-on indiqué.

ALGER

Démantèlement d'une bande de malfaiteurs qui semait la terreur

Les éléments de la brigade de police de la circonscription administrative de Hussein Dey relevant de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté 7 individus et saisi 17 armes blanches prohibées.

Les services de sûreté ont démantelé une bande qui semait la terreur dans le territoire de compétence de Hussein Dey notamment à travers le trafic de drogue et des stupéfiants, a indiqué un communiqué de la direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

L'opération a permis de saisir 17 armes blanches de différents types, une fusil à harpon et une bouteille lacrymogène, a précisé la même source ajoutant que les mis en cause ont été déferés devant le procureur territorialement compétent.

Par ailleurs, les services de Sûreté de la circonscription administrative de Hussein Dey, ont arrêté 4 suspects âgés entre 25 et 50 ans soupçonnés de trafic de stupéfiants issus de Blida.

L'opération a permis de saisir 5.123 comprimés psychotropes et 62 millions centimes outre un camion. Après parachèvement des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant le procureur territorialement compétent, a conclu le communiqué.

SÉCURITÉ SOCIALE

Prolongation des délais des mesures exceptionnelles pour bénéficier des prestations de la sécurité sociale

Le ministère de l'Emploi, du travail et de la sécurité sociale a annoncé jeudi dans un communiqué la prolongation des délais des mesures exceptionnelles pour bénéficier des prestations de la sécurité sociale jusqu'au 30 septembre en cours.

"Dans le cadre des mesures exceptionnelles prises par le ministère de l'Emploi, du travail et de la sécurité sociale en vue de contribuer aux efforts nationaux pour lutter contre le coronavirus (Covid-19), le ministère informe les citoyens assurés salariés et non salariés ainsi que les retraités et leurs ayants droit de la prolongation des délais des mesures exceptionnelles pour avoir accès aux diverses prestations et services jusqu'au 30 septembre 2021", précise le communiqué.

Les mesures en question concernent "les assurés sociaux et leurs ayants-droit affiliés à La Caisse Nationale des Assurances Sociales des travailleurs salariés.

Il sera procédé, à cet effet, à l'annulation provisoire de l'obligation de dépôt des congés de maladie dans les délais légaux, au traitement des dossiers des congés de maladie sur la base des documents fournis, et à l'annulation provisoire du contrôle médical des congés



de maladie+contrôle à domicile".

Il s'agit également de suspendre la convocation des victimes des accidents de travail et des témoins, mesures en vigueur dans le traitement des dossiers des accidents de travail, avec le maintien du versement des pensions d'invalidité et des indemnités des accidents de travail et des pensions des maladies professionnelles, après expiration des délais, sans recours au contrôle médical. Quant aux assurés

sociaux et leurs ayants-droit affiliés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non-Salariés (CASNOS), "la convocation des malades dans le cadre du contrôle médical sera suspendue avec l'activation des mesures de contrôle médical à distance, a souligné la même source, précisant que le versement des pensions de retraite sera suspendu pour les retraités, dont les dossiers n'ont pas été renouvelés, en sus de la prolongation des délais des pres-

tations au 30 septembre 2021".

Les retraités et leurs ayants-droit affiliés à la Caisse nationale des retraites (CNR) "ne sont pas tenus de fournir une attestation de vie ou les différents documents administratifs car leurs dossiers seront systématiquement actualisés jusqu'à la fin du mois en cours".

Par ailleurs, le ministère met à la disposition des citoyens un bouquet de services numériques favorisant leur "accès aux diverses prestations à distance et de leur éviter le déplacement aux différents sièges", à l'instar de l'espace "El Hanaa" de la CNAS (www.cnas.dz), l'espace retraité de la CNR (www.cnr.dz), et la plateforme "Damancom" de la Casnos (<https://damancom.casnos.dz>), outre le site électronique du ministère (www.mtess.gov.dz) qui reste à la disposition des citoyens pour toute information supplémentaire.

PÊCHE

Distinction des pêcheurs sauveurs de vies humaines au large des côtes (ministère)

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Hicham Sofiane Salouatchi a procédé jeudi à Alger à la distinction d'un groupe de pêcheurs ayant participé à sauver des vies humaines en détresse au large de la mer, affirmant que la situation socio-professionnelle de ces derniers constitue un axe fondamental dans la stratégie du secteur, a indiqué le ministère dans un communiqué.

M. Salouatchi a, en effet, mis en avant "l'intérêt porté à la situation socio-professionnelle des pêcheurs, des armateurs et des aquaculteurs, à travers la coordination des efforts avec la Chambre nationale de la pêche, pour

soulever les préoccupations des professionnels et chercher des solutions".

De même qu'il a mis l'accent sur l'importance de la formation des apprentis au sein des instituts et écoles, en leur inculquant les techniques des premiers secours et l'extinction des feux à bord de navires, pour pouvoir sauver, comme ce fut le cas récemment au port de Raïs Hamidou, la vie des victimes".

Le ministre s'est engagé, par ailleurs, à organiser des rencontres périodiques avec les professionnels de la pêche afin d'écouter leurs préoccupations et tenter de proposer des solutions à même de régir leur métier, tout en veillant à la

généralisation du service de la couverture sociale aux pêcheurs et leurs familles. Saisissant cette cérémonie tenue au siège du ministère en présence du SG, du président de la Chambre nationale de la Pêche et de cadres du ministère, M. Salouatchi a mis l'accent, durant ses discussions avec des pêcheurs, sur l'importance des services assurances, notamment après l'incendie enregistré à bord d'un navire et son naufrage au large de la mer.

Le ministre a également promis d'ouvrir des ateliers et aboutir, peu à peu, à des mesures et des décisions en mesure de soutenir le secteur de la Pêche.

LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ EN MILIEU UNIVERSITAIRE Neuf personnes arrêtées à Tizi-Ouzou

Neuf personnes ont été interpellées par les services de la police au sein de l'université de Tizi-Ouzou, dans le cadre d'une opération de lutte contre l'insécurité en milieu universitaire, a annoncé, vendredi dans un communiqué, la sûreté de wilaya.

Ces 9 individus ont été arrêtés lors d'une opération de police de lutte contre la criminalité, menée fin août dernier, dans l'enceinte de la résidence Universitaire Hasnaoua, par les Forces de police de la brigade criminelle relevant du service de la police judiciaire, en coordination avec le Parquet de Tizi-Ouzou et la direction de l'Université Mouloud Mammeri,

a-t-on précisé. Cette opération de police s'est soldée par l'arrestation des neuf individus, âgés de 18 à 30 ans, qui "s'adonnaient à des activités illicites, créant ainsi un climat d'insécurité dans le milieu universitaire et la saisie d'une quantité de 13 grammes de stupéfiants ainsi que d'armes blanches", selon le même communiqué.

Présentés au Parquet de Tizi-Ouzou, ils ont été mis en détention préventive, pour les chefs d'accusation de "détention de stupéfiants à des fins de commercialisation", "violation d'une propriété immobilière", "dégradation d'une partie de la propriété immobilière", et "port d'armes blanches prohibées".

ORAN

Huit foyers d'incendies enregistrés depuis juin dernier

La conservation des forêts de la wilaya d'Oran a enregistré huit foyers d'incendies dans les forêts de cinq communes depuis l'activation du dispositif de lutte contre les incendies début juin à fin août derniers, a-t-on appris jeudi auprès de cette instance.

Les incendies qui s'étaient déclarés dans les communes d'Oran, Misserghine, Aïn El-Kerma, Hassi Benokba et Sidi Benyebka ont ravagé une superficie globale de cinq hectares et 86 ares, a indiqué à l'APS Amar Mecheri, chef de service de la protection des végétaux et des animaux.

Cette superficie concerne 65 ares de forêts et cinq hectares et un are de broussailles, ainsi que 20 ares de buissons, a précisé M. Mecheri, ajoutant que les feux ont été maîtrisés grâce à la conjuga-

tion des efforts des agents de la conservation des forêts, les éléments de la protection civile et de la gendarmerie nationale.

La nouveauté dans la campagne de lutte contre les incendies et la protection des forêts est que les équipes mobiles et avancées, réquisitionnées chaque année par la conservation des forêts, travaillent, lors de cette campagne, en coordination avec les éléments de la protection civile, a souligné le même responsable, avant d'ajouter que ces équipes se trouvent dans les forêts d'Aïn El-Kerma et de M'sila (Boutlelis), Djebel Murdjadjou, Mers El-Hadjadj, les Hauts plateaux d'Arzew, Tafraoui, Bousfer et Gdyl. Par ailleurs, les agents de la conservation des forêts et les éléments de la gendarmerie intensifient les patrouilles quoti-

diennes dans les forêts de M'sila et Djebel Kahr pour la protection du patrimoine forestier et de l'environnement, aidés dans leur tâche par la fédération de wilaya des chasseurs et des associations de chasse, ainsi que l'association "Chafie Allah" d'élevage d'oiseaux et de protection de l'environnement.

Dans le cadre de la campagne de prévention et de lutte contre les incendies, les espaces forestiers de la wilaya ont été fermés sur décision de la wilaya et sur proposition de la conservation des forêts, en plus de la fermeture des voies menant à ces espaces, accessibles aux seuls agents des forêts, de la gendarmerie nationale, de la protection civile et des services techniques, à l'instar de Sonelgaz, rappelle-t-on.

NOUVELLE-ZÉLANDE

L'attaquant au couteau ne pouvait pas être détenu plus longtemps (gouvernement)

L'homme responsable d'une attaque au couteau dans un supermarché en Nouvelle-Zélande avait été surveillé pendant cinq ans et emprisonné pendant trois ans avant que les autorités n'épuisent tous les recours pour le maintenir en détention, a révélé samedi le Premier ministre Jacinda Ardern.

L'homme, inspiré par le groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (Daech/ED), avait été libéré en juillet et était depuis sous surveillance policière. Vendredi, ce Sri Lankais de 32 ans a pris un couteau dans un supermarché d'Auckland et a attaqué sept personnes, dont trois ont été grièvement blessées, avant d'être abattu par la police armée chargée de le suivre.

Les ordonnances de suppression du tribunal ont empêché Mme Ardern d'expliquer pourquoi le terroriste n'avait pas été expulsé, mais elle a déclaré que des mesures étaient déjà mises en place pour renforcer les lois néo-zélandaises de répression du terrorisme.

L'homme, qui est arrivé en Nouvelle-Zélande avec un visa d'étudiant en 2011, a attiré l'attention de la police en 2016 après avoir exprimé sur Facebook sa sympathie pour les attaques terroristes. Il a été



arrêté en 2018 pour possession d'un couteau et de matériel répréhensible et était considéré comme un "loup solitaire" planifiant une attaque au couteau. Pendant sa détention, il a en outre été accusé d'avoir agressé des gardiens, mais les tentatives pour le faire inculper en vertu de la loi néo-zélandaise sur la suppression du terrorisme ont échoué. Bien que

l'homme ait été reconnu coupable de certains chefs d'accusation, il avait déjà passé trois ans en prison en détention provisoire et "toutes les possibilités de poursuivre sa détention avaient été épuisées", a déclaré M. Ardern, même si "des mesures d'atténuation des risques étaient déjà en cours".

Mme Ardern a ajouté que des changements apportés à

la législation néo-zélandaise en matière de lutte contre le terrorisme devraient être approuvés par le Parlement avant la fin du mois. Le commissaire de police Andrew Coster a déclaré qu'il n'y avait rien d'inhabituel dans les actions de l'homme avant l'attaque, et qu'il semblait faire ses courses normalement.

Il a ajouté que la police avait gardé ses distances parce que l'homme avait un "haut niveau de paranoïa" concernant sa surveillance, et qu'il avait fallu plus de deux minutes pour l'atteindre et l'abattre après qu'il ait commencé à poignarder réticentement les clients.

"Nous n'avions aucune raison légale de le maintenir en détention.

Le suivi de ses actions a été entièrement dépendant de la capacité des équipes de surveillance à maintenir leur couverture alors qu'elles l'observaient sur une longue période", a déclaré M. Coster.

GUYANE FRANÇAISE

Au moins 3 morts après le naufrage d'une pirogue de migrants

Les corps de trois personnes ont été retrouvés après le naufrage en mer, au large de la Guyane française, d'une pirogue sur laquelle se trouvaient une vingtaine de migrants partis du Brésil, on indiqué les autorités locales vendredi soir. Le naufrage en mer de la pirogue s'est produit autour de la soirée du 28 août et a été découvert au bout de plusieurs jours, selon les premiers éléments de l'enquête.

Le bilan des recherches aériennes et maritimes mises en oeuvre mardi et mercredi jusqu'en soirée est de "trois personnes décédées retrouvées, quatre nau-

fragés vivants secourus", a déclaré le procureur de la République de Cayenne. Le sauvetage d'une ressortissante brésilienne mardi par un navire de plaisance a donné l'alerte.

S'accrochant désespérément à une bouée du chenal de Kourou, la rescapée a indiqué avoir dérivé après le chavirage d'une pirogue partie d'Oiapoque à la frontière fluviale de la Guyane. "La pirogue manifestement venait d'Oiapoque avec des passagers (de nationalité brésilienne) à destination d'un site orpaillage illégal selon les premières déclarations recuei-

lies (...) On peut considérer qu'il y avait autour d'une vingtaine de personnes dans la pirogue", a poursuivi Samuel Finielz. Selon le chef de la police civile brésilienne d'Oiapoque Charles Correa, cité par l'AFP vendredi soir, 25 personnes se trouvaient à bord de la pirogue, dont trois membres d'équipage et parmi les passagers, "un mineur de 15 ans". Une enquête de flagrance a été ouverte pour aide au séjour irrégulier avec mise en danger, homicide involontaire aggravé et traite d'êtres humains", a indiqué le procureur Samuel Finielz.

POLOGNE

Décès du deuxième garçon afghan intoxiqué par des champignons

Le deuxième petit garçon afghan évacué en Pologne, intoxiqué après avoir consommé des champignons vénéneux, est décédé comme son petit frère la veille, ont annoncé vendredi des médecins.

"Nous avons constaté la mort de l'enfant", a déclaré le directeur de l'hôpital pédi-

atrique CZD à Varsovie dans un communiqué laconique. Les chances de survie du garçon de six ans étaient faibles malgré une greffe du foie.

Son petit frère de cinq ans a quant à lui succombé aux toxines de l'amanite phalloïde jeudi matin.

Les enfants étaient arrivés le 23 août en Pologne avec leur

famille et restaient en quarantaine dans un centre pour migrants de la ville de Podkowa Lesna, près de Varsovie. Les deux garçons et leur soeur âgée de 17 ans avaient été hospitalisés les 26 et 27 août. La jeune fille est par la suite sortie de l'hôpital. Selon le site d'information OKO.press, le père des

enfants, un comptable, a travaillé pendant plusieurs années pour l'armée britannique et la famille a été évacuée par l'armée polonaise à la demande de la Grande-Bretagne. La Pologne a achevé sa mission d'évacuation la semaine dernière après avoir fait partir 1.231 personnes de Kaboul.

FRANCE

Arrestation d'une figure du narco-banditisme marseillais

Une figure du narco-banditisme marseillais, a été arrêté fin août en région parisienne, on indiqué vendredi des sources proches de l'enquête. Le dénommé K M, soupçonné d'être l'un des patrons du réseau de trafic de stupéfiants à Marseille (sud) avait été condamné en janvier, alors qu'il était en fuite, à 30 ans de réclusion criminelle pour la mort de jeunes hommes dans un règlement de compte en 2016.

Il était soupçonné d'avoir fourni les armes à deux de ses lieutenants.

Le parquet de Marseille a annoncé l'interpellation en Seine-et-Marne, près de Paris, d'un homme connu pour son appar-

tenance au narco-banditisme marseillais et condamné par le tribunal correctionnel de Marseille à la peine de 14 ans d'emprisonnement pour trafic de stupéfiants et, par défaut, à 30 ans de réclusion criminelle par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône (sud) pour homicide volontaire en bande organisée". A la suite de cette arrestation, les enquêteurs de la police judiciaire de Marseille "ont procédé à l'interpellation de plusieurs personnes soupçonnées d'être impliquées dans l'un des événements meurtriers qui opposent depuis plusieurs semaines plusieurs équipes de trafiquants de stupéfiants", a ajouté le par-

quet. Depuis le début de l'année, 15 personnes sont mortes dans des règlements de compte liés au trafic de drogue dans la région de Marseille.

Un chiffre toutefois inférieur à ce stade à l'année 2016 où 29 personnes avaient été tuées.

Marseille a été particulièrement touchée ces deux derniers mois par ces assassinats.

Les trafics de drogue génèrent des sommes considérables, jusqu'à 80.000 euros par jour dans certains quartiers, attirant les convoitises et des guerres de territoire.

FRANCE

Deux morts dans l'accident d'un avion de tourisme

Deux hommes sont morts samedi dans l'accident d'un avion de tourisme qui s'est écrasé dans un champ dans le nord de la France, ont indiqué les pompiers.

Cet avion de tourisme biplace, un DR400, a chuté sans prendre feu dans un champ entre Woignarue et Friaucourt, à quelques kilomètres au sud de la baie de Somme, a indiqué le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) de la Somme. Fin août, un instructeur pilote de 31 ans et un homme de 75 ans avaient déjà trouvé la mort dans l'accident d'un avion de tourisme à Wambrechies, dans le Nord.

GRANDE-BRETAGNE

Un manque de chauffeurs routiers perturbe la vaccination contre la grippe

Des retards de livraisons attribués à un manque de chauffeurs routiers lié au Brexit affectent la campagne de vaccination contre la grippe au Royaume-Uni, alors que les autorités redoutent une forte circulation de la grippe cet hiver. Des rendez-vous de vaccination ont dû être repoussés après que le groupe Seqirus, le plus grand fournisseur de vaccins contre la grippe au Royaume-Uni, a annoncé des retards de livraison allant jusqu'à deux semaines en Angleterre et au Pays de Galles, invoquant "des difficultés imprévues liées aux retards de fret routier".

Le Royaume-Uni est confronté depuis des semaines à une pénurie inédite de chauffeurs routiers, provoquée par un exode d'Européens, entre le Brexit et la pandémie de coronavirus.

Ce manque de chauffeurs a déjà provoqué des problèmes d'approvisionnement de supermarchés, de chaînes de restauration rapide ou encore de pubs, tandis que le service public de santé a été affecté par une pénurie de tubes à essai qui a provoqué l'annulation de tests sanguins.

"Que cela semble provenir de problèmes similaires concernant la capacité de fret et le transport est extrêmement préoccupant, et nous devons demander au gouvernement ce qu'il fait exactement pour résoudre ce problème de toute urgence", a déclaré Richard Vautrey, de la British Medical Association. Ces retards de livraison tombent au plus mal, au moment où le gouvernement veut vacciner un nombre record de personnes contre la grippe cet hiver.

Plus de 35 millions de personnes sont ciblées par la campagne de vaccination qui doit commencer en septembre, dont les plus de 50 ans et les élèves du primaire et du collège.

Les autorités sanitaires redoutent une forte épidémie de grippe cet hiver, après des faibles niveaux de contamination l'an dernier attribués au confinement. "Nous savons donc que lorsque les niveaux de circulation de la grippe sont faibles l'année précédente, nous avons souvent des taux d'infection élevés l'année suivante, il est donc tout à fait possible que nous ayons de nombreux cas de grippe cette année", a expliqué samedi à la BBC le professeur Anthony Harnden, vice-président du JCVI, le comité scientifique supervisant les campagnes de vaccination.

"Il est donc très important de se faire vacciner contre la grippe et très important de le faire le plus tôt possible", a-t-il souligné. M. Harnden a jugé ces retards "préoccupants", espérant que ce soit "bientôt corrigé".

CHINE

Un séisme de magnitude 5,1 secoue le Xinjiang

Un séisme de magnitude de 5,1 a secoué, samedi à 9h54 (heure de Pékin), le district de Pishan dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang (nord-ouest), a annoncé le Centre du réseau sismique de Chine. L'épicentre, situé à une profondeur de 7 km, a été localisé à 37,87 degrés de latitude nord et 77,96 degrés de longitude est, a précisé le centre.

SANTÉ - SYNDICAT Le ministre de la Santé reçoit le président du Syndicat national algérien des psychologues

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a reçu jeudi le président du Syndicat national algérien des psychologues (SNAPSY), Khaled Keddad, à l'indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre "s'inscrit dans le cadre du dialogue avec les partenaires sociaux initiée par le ministère de la Santé, en application des recommandations du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune qui accorde un intérêt particulier au secteur de la santé et a appelé à revoir la loi fondamentale régissant le secteur dans le but d'améliorer la situation socioprofessionnelle de ses travailleurs".

Le ministre a saisi cette occasion pour "renouveler ses remerciements aux personnels de la santé, en général, et aux psychologues, en particulier, pour les efforts consentis depuis le début de la pandémie".

M. Benbouzid a écouté "les préoccupations soulevées par le SNAPSY", soulignant que les revendications de tous les personnels du secteur "seront examinées dans les meilleurs délais". De son côté, le président du SNAPSY a salué cet appel au dialogue lancé par le ministère de la Santé, appelant ce dernier à "prendre en compte les sacrifices et les efforts déployés par les personnels du secteur, notamment pendant la pandémie de Covid-19".

M. Keddad a souligné "la présence des psychologues aux côtés des personnels médicaux et paramédicaux lors de la campagne nationale de vaccination qui débute le samedi 4 septembre 2021, afin d'encourager les citoyens à se faire vacciner, loin des rumeurs sur les risques que pourrait entraîner le vaccin", exprimant "la pleine disponibilité de ce personnel de santé à assurer le succès de la campagne de vaccination anti-Covid-19".

BORDJ BOU ARRERIDJ 58 concentrateurs d'oxygène au profit des patients hospitalisés à domicile

Au total 58 concentrateurs d'oxygène médical ont été attribués au profit des patients atteints de la Covid-19, traités dans le cadre de l'hospitalisation à domicile (HAD) dans la daïra de Mansoura (à l'Ouest de Bordj Bou Arreridj), a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Cette opération, supervisée par le chef de l'exécutif local, Mohamed Benmalek et inscrite dans le cadre des efforts de la commission de solidarité de la wilaya pour faire face à la pandémie du coronavirus, a permis de remettre 40 concentrateurs d'oxygène aux patients de la commune d'El Mhir et 18 autres équipements similaires aux patients hospitalisés à domicile dans la commune de Mansoura. Aussi, dans le cadre de la lutte contre l'épidémie du coronavirus, la commission de solidarité de la wilaya de Bordj Bou Arreridj a fait l'acquisition d'environ 500 concentrateurs d'oxygène médical à usage individuel qui seront distribués aux patients atteints de la Covid-19 à travers les communes de la wilaya, a-t-on encore détaillé.

La même commission a aussi fait l'acquisition de six (6) générateurs d'oxygène médical dont deux d'entre eux ont été installés aux hôpitaux Lakhdar Bouzidi et Ahmed Ben Obeid, au chef-lieu de wilaya en attendant l'installation "bientôt" dans les hôpitaux de Ras El Ouadi, Bordj Ghedir, Medjana et Mansoura des quatre autres générateurs, a-t-on conclu.

APS

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 351 nouveaux cas, 285 guérisons et 26 décès

Trois cent cinquante-et-un (351) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 285 guérisons et 26 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, samedi, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 197.659 dont 351 nouveaux cas durant les dernières 24

heures, celui des décès à 5.399 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 134.675 cas.

Par ailleurs, 44 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source.

Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

CAMPAGNE NATIONALE DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19 Benbouzid donne le coup d'envoi

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a donné, samedi, le coup d'envoi de la campagne nationale de la vaccination qui permettra d'atteindre l'objectif de vacciner 70 % de la population d'ici la fin de l'année en cours et ce avec l'implication et le rôle que vont jouer tous les secteurs ministériels, la société civile et le partenaire social.

Lors d'une conférence de presse organisé en début de matinée de samedi au siège du ministère de la Santé à l'occasion du lancement de la campagne nationale de la vaccination qui s'étalera du 4 au 11 septembre prochain, M.

Benbouzid a tenu à souligner que "cette campagne de vaccination qui vient d'être lancée et qui se poursuivra, nous permettra de manière efficace à atteindre notre objectif tant attendu qui consiste à vacciner pas moins de 70 % d'algériens d'ici la fin de l'année en cours".

Pour atteindre cet objectif, le ministre de la Santé a insisté sur le "grand rôle" que vont jouer "les secteurs



ministériels, de la société civile et du partenaire social qui ont déjà contribué, chacun dans son domaine, à lutter contre la pandémie", a-t-il affirmé. Le ministre a également appelé à une "totale mobilisation" du Gouvernement et du peuple algérien pour la réussite de cette campagne de vaccination, et ce jusqu'à ce que "nous atteignons un grand nombre de personnes vaccinées", ce qui permettra, dit-il, de réduire l'incidence de la pandémie et soulager les hôpitaux. Dans le même

registre, M. Benbouzid a appelé les personnes âgées de plus de 18 ans à se faire vacciner au niveau des espaces mis à leurs dispositions à travers tout le pays, et où toutes "les conditions nécessaires y sont réunies", soulignant qu'il faudra réaliser des chiffres record de nombre de vaccinés d'ici la fin de l'année.

Il a aussi convié la presse nationale qu'il considère comme un "partenaire efficace" à se mettre de la partie et jouer un rôle "positif" au cours de cette campagne de

vaccination, en sensibilisant le citoyen sur les risques du Coronavirus. Ainsi, M. Benbouzid a tenu rendre hommage au personnel du secteur de la santé qui ont "relevé les défis" et continuent de "lutter contre la pandémie, en dépit de toutes les difficultés que nous avons traversées durant la troisième vague de la pandémie", a-t-il souligné.

De son côté, le porte-parole du Comité de suivi de l'évolution de la pandémie de Coronavirus, Dr. Djamel Fourar a fait savoir que 8 millions de personnes ont été vaccinées depuis le début de l'année, dont 5 millions ont reçu une seule dose et 3 millions ont eu deux doses de vaccin anti-Covid-19.

Le même responsable a déclaré que le ministère de la Santé présentera quotidiennement des chiffres de la campagne nationale de la vaccination, affirmant que l'évaluation générale aura lieu le 11 septembre, dernier jour de la campagne nationale de la vaccination, baptisée le "Big Day".

Le ministre de la santé souligne l'importance de la vaccination "pour éviter la reproduction de tout autre scénario"

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a souligné, jeudi, l'importance de la vaccination "pour éviter la récurrence de tout autre scénario, notamment avec l'émergence du nouveau mutant", notant que des craintes de l'émergence d'une quatrième vague "subsistent".

"Pour achever les récents préparatifs logistiques du lancement samedi de la plus grande opération de vaccination dans les différentes wilayas du pays, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a tenu, jeudi, 2 septembre 2021, une réunion en visioconférence

avec les directeurs de la santé, pour donner les instructions et les directives nécessaires", précise un communiqué du ministère.

Le ministre a également souligné la "nécessité de la vaccination pour éviter la récurrence de tout autre scénario, en particulier avec l'émergence du nouveau mutant, ainsi les craintes de l'émergence d'une quatrième vague subsistent, il est donc nécessaire de rester prudent et de faire preuve de vigilance en intensifiant les opérations de vaccination au niveau national.

Dans le même contexte, le ministre a

ordonné aux directeurs de la santé de "mobiliser tout le monde pour faire de cette campagne un succès, notamment dans les zones enclavées loin des établissements hospitaliers, pour toucher le plus grand nombre de citoyens".

Pour rappel, le ministère de la Santé lancera, à partir de samedi prochain, la plus grande campagne nationale de vaccination anti-Covid-19, qui permettra au plus grand nombre de citoyens, travailleurs et enseignants de bénéficier de doses de vaccination contre le virus pour assurer une rentrée sociale et scolaire dans la calme et en toute sécurité.

Début de l'opération pour le secteur de la Communication

L'opération de vaccination contre Covid-19 pour tous les professionnels du secteur de la communication a commencé samedi matin au niveau du Centre international de presse (CIP) à Kouba (Alger), dans le cadre de la semaine nationale de la vaccination, placée sous le slogan "Vaccination... la vie continue", qui se poursuivra jusqu'au 11 septembre en cours. A cet effet, le ministère de la

Communication a indiqué, dans un communiqué, que ce processus, organisé en coordination avec les services du ministère de la Santé, "englobe tous les professionnels du secteur et leurs proches", précisant que "toutes les personnes concernées doivent se rapprocher du Centre international de presse, situé au 02, rue Farid Zouiouche, Maison de presse, Kouba, de 9h00 à 15h30".

La Protection civile mobilise un total de 500 agents pour la réussite de l'évènement

Un total de 500 agents, tous grades confondus, seront mobilisés par la Protection civile pour contribuer à la réussite de la campagne nationale de vaccination qui a débuté ce samedi et se poursuivra jusqu'au 11 septembre en cours, indique samedi la

Protection civile dans un communiqué. "Dans le cadre de la participation à la grande campagne nationale de vaccination, prévue du 04 au 11 septembre 2021, la Protection civile contribue à cet effort national en mobilisant 500 agents de protection civile, tous

grades confondus, médecins, infirmiers et paramédicaux, pour la réussite de ce grand évènement", précise la même source. La Protection civile "contribue, depuis le 24 juillet 2021, avec les équipes médicales à l'opération de vaccination massive, notamment à tra-

verser des quartiers populaires et au profit d'organismes et institutions publics et privés, ainsi que les personnes à mobilité réduite, en mobilisant d'énormes moyens matériels et humains, pour parvenir à vacciner le plus grand nombre de citoyens", a-t-on rappelé.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

ETATS UNIS

Forte hausse des nouveaux cas d'infection quotidiens, selon le CDC

L'actuelle moyenne quotidienne mobile sur sept jours des cas d'infection au nouveau coronavirus aux Etats-Unis est supérieure à 150.000, soit 4,9% de plus que la semaine précédente, selon le dernier rapport hebdomadaire du Centre américain de contrôle et de prévention des maladies (CDC).

La dernière moyenne quotidienne mobile sur sept jours a été de 153.246, soit 123,6% de plus que le chiffre observé il y a environ un an et 1.217% de plus que le chiffre le plus bas enregistré le 18 juin dernier, a-t-il précisé.

Au total, 39.488.866 cas d'infection ont été enregistrés dans le pays en date de mercredi.

La moyenne quotidienne mobile sur sept jours des nouvelles admissions à l'hôpital, relevée du 25 au 31 août, était de 12.156, soit une augmentation de 1,7% par rapport à la



moyenne des sept jours précédents. En ce qui concerne les décès, cette moyenne a été de 1.047 (+3,7% par rapport à la précédente moyenne).

En date de mercredi, 641.725 décès dus à la COVID-19 ont été signalés aux Etats-Unis et, en date de jeudi, 372,1 millions de doses de vaccin ont été administrées dans le pays. Au total, environ 205,9 millions de personnes, soit 62% de la population américaine, ont reçu au moins une dose de vaccin.

Environ 175 millions de personnes (52,7%) ont été entièrement vaccinées.

VACCINATION

Le Cap-Vert atteint l'objectif de vacciner 70% de sa population adulte contre la COVID-19, déclare le Premier ministre

Le Premier ministre capverdien Ulisses Correia e Silva a annoncé vendredi, sur l'île de Sal, que le Cap-Vert avait atteint l'objectif de vacciner 70% de sa population adulte contre la COVID-19. Il a fait cette annonce lors de l'ouverture de la 2e édition du Forum mondial sur l'investissement touristique en Afrique, qui se déroule parallèlement avec la 64e réunion du Comité régional africain de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). "Au Cap-Vert, nous avons déjà fait vacciner 70% de la population âgée de 18 ans et plus vaccinée avec au moins une dose.

Nous avons l'objectif d'atteindre 85% au mois d'octobre", a expliqué le chef du gouvernement. Il a également souligné que la vaccination était importante pour sauver des vies, protéger la santé et relancer l'économie, en particulier le tourisme, étant donné que le Cap-Vert est prêt à recevoir des touristes.

Il ne faut laisser aucun pays de côté en ce qui concerne l'accès aux vaccins contre la COVID-19 afin de contrôler et vaincre la pandémie, a souligné le Premier ministre.

La campagne de vaccination contre la COVID-19 a débuté le 19 mars au Cap-Vert, où 395.000 personnes sont éligibles pour la vaccination.

La République du Congo intensifie sa campagne de vaccination contre la COVID-19

La coordination nationale de la République du Congo de riposte contre la COVID-19 a décidé d'intensifier la campagne de vaccination contre la COVID-19 sur l'ensemble du territoire national, a déclaré vendredi à Brazzaville le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua.

La coordination nationale s'engage à intensifier la campagne de vaccination, avec comme objectif de faire vacciner les personnels de santé, des Affaires sociales, des établissements d'enseignement, de la force publique, ainsi que les chauffeurs de taxis, bus et autres transports en commun et les vendeurs de marchés domaniaux, d'ici le 31 octobre 2021, a indiqué le ministre congolais.

Il a fait ces remarques dans le compte rendu de la réunion par visioconférence de la coordination nationale de riposte contre la COVID-19.

Cette réunion a été présidée par le président congolais Denis Sassou Nguesso depuis Moutreaux en Suisse où il séjourne depuis des semaines.

La coordination nationale a également invité les responsables des entreprises publiques et privées à encourager leur personnel à se faire vacciner.

Par ailleurs, le conseil des ministres tenu également virtuellement ce vendredi a approuvé un projet de loi portant prorogation pour la 26e fois consécutive de l'état d'urgence sanitaire dans tout le pays, pour une durée de 20 jours à compter du 4 septembre 2021.

Depuis le début de la pandémie dans le pays en mars 2020, la République du Congo compte à ce jour 13.533 cas positifs au coronavirus, dont 183 décès.

Selon le gouvernement congolais, la circulation du virus est encore active.

A l'exception des 19 patients hospitalisés à Brazzaville et à Pointe-Noire, 128 autres cas actifs sont suivis à domicile dans ces deux grandes villes du pays.

APB

Une femme du Kansas morte en janvier 2020 considérée comme la première victime américaine du nouveau coronavirus (média)

Une femme du Kansas décédée début janvier 2020 est désormais répertoriée comme la première personne connue à succomber à la COVID-19 aux Etats-Unis, a rapporté le quotidien californien The Mercury News.

Le certificat de décès de Lovell "Cookie" Brown, morte le 9 janvier 2020 à Leavenworth au Kansas, a été récemment modifié pour indiquer qu'elle est morte de cette maladie, a-t-il indiqué.

Il y a trois mois, son médecin "a discrè-

tement ajouté 'PNEUMONIE COVID-19' comme l'une des causes de son décès, modifiant non seulement son acte de décès, mais réécrivant également la chronologie de l'arrivée de la pandémie aux Etats-Unis", écrit le journal.

"Le certificat de décès original de Mme Brown indiquait qu'elle était décédée uniquement d'un accident vasculaire cérébral et d'une maladie pulmonaire obstructive chronique. Mais en mai de cette année, cela a changé", selon le Mercury News qui

ajoute que sa famille n'en avait aucune idée jusqu'à cette semaine. "La raison reste un mystère.

Son décès est désormais inclus dans le registre officiel des décès dus à la COVID aux Etats-Unis, établi par le Centre de contrôle et de prévention des maladies, mais l'agence n'a pas voulu faire d'autre commentaire." Auparavant, le premier décès connu lié à la COVID-19 aux Etats-Unis aurait eu lieu le 6 février 2020, chez une femme vivant à San Jose, en Californie.

NOUVELLE ZÉLANDE

Premier décès lié au coronavirus en six mois

La Nouvelle-Zélande a enregistré vendredi son premier décès lié au Covid-19 en six mois, bien que les autorités sanitaires aient déclaré samedi qu'elles avaient maîtrisé la dernière vague liée au variant Delta.

Une femme de 90 ans, qui présentait des comorbidités et ne pouvait être ventilée ou recevoir des soins intensifs, est décédée dans un hôpital d'Auckland (nord) dans la nuit de vendredi à samedi.

Elle est la 27e personne à mourir du Covid en Nouvelle-

Zélande et la première depuis le 16 février cette année.

Selon les autorités, elle a été contaminée par un membre de son foyer à Auckland, la principale ville du pays avec une population d'environ 1,7 million d'habitants.

La Nouvelle-Zélande est aux prises avec l'épidémie de Covid-19 depuis que le premier cas transmis localement en six mois, détecté à la mi-août, entraînant le confinement du pays de cinq millions d'habitants. Depuis lors, 782 cas ont été enregistrés, principale-

ment à Auckland, qui reste au niveau 4 de confinement, le maximum, tandis que le reste du pays a été ramené au niveau 3. Ce décès est "un rappel profondément triste de la raison pour laquelle les mesures que nous prenons actuellement sont si importantes", a déclaré la Première ministre Jacinda Ardern.

"Nos Néo-Zélandais les plus âgés et ceux qui ont des problèmes de santé sous-jacents sont de loin les plus exposés au virus et c'est l'une des raisons pour lesquelles les mesures de

confinement sont un outil si important pour arrêter sa propagation." Seuls 20 nouveaux cas positifs ont été signalés samedi, en baisse par rapport aux 84 nouveaux cas signalés le week-end dernier, au pic de la dernière vague.

La directrice de la santé publique Caroline McEnlay, a qualifié d'"encourageante" la diminution du nombre de nouveaux cas au cours de la semaine écoulée.

"Nous parvenons à briser la chaîne de transmission", a-t-elle déclaré.

FRANCE

Vaccination sans rendez-vous ce week-end

Il sera possible de se faire vacciner contre le Covid-19 sans rendez-vous ce week-end dans les centres de vaccination, a annoncé vendredi le ministre français de la Santé.

"Tous les centres de vaccination proposeront de la vaccination sans rendez-vous ce week-end, des opérations éphémères seront mises en place sur le territoire et il sera toujours possible de se vacciner dans un grand nombre de centres commerciaux", a indiqué le ministre dans un communiqué.

Baptisée "A la rentrée, tous vaccinés", cette opération vise à "permettre au plus grand nombre de pouvoir se faire vacciner". "En cette période de rentrée et d'intensification des brassages de population, les

risques de contamination augmentent, alors que le virus circule toujours", poursuit le ministre, en soulignant que "moins de 10 millions de Français éligibles à la vaccination n'ont pas encore reçu leur première dose".

Les informations sur les lieux de vaccination durant ce week-end figurent sur les sites des Agences régionales de santé (ARS), a conclu le ministre.

La France est sur le point de franchir la barre des 50 millions de personnes ayant reçu au moins une dose de vaccin.

En outre, quelque 45 millions de personnes, soit les deux tiers de la population totale, sont complètement vaccinés.

CUBA

Coup d'envoi de la vaccination anti-Covid de deux à 18 ans

Cuba a lancé vendredi une campagne nationale de vaccination contre le coronavirus des enfants et adolescents âgés de deux à 18 ans, une condition fixée par le gouvernement avant de rouvrir les écoles. Si d'autres pays comme la Chine et le Venezuela ont annoncé leur intention de vacciner aussi les enfants, Cuba, confronté à une hausse de cas qui fait tanguer son système sanitaire, est le premier à le faire. Cette campagne, menée avec les vaccins cubains Abdala et Soberana, concerne dans un premier temps les adolescents de 12 ans et plus, avant d'être étendue aux enfants de deux à 11 ans à partir du 15 septembre. Ecoliers et étudiants doivent depuis suivre les cours par l'intermédiaire de la télévision, et devront le faire à nouveau à partir de lundi, jour de la rentrée à Cuba. Le gouvernement cubain a en effet décidé que les écoles ne rouvriraient pas avant d'avoir vacciné tous les enfants du pays: une fois la campagne terminée, il prévoit de rouvrir les établissements de manière échelonnée, en octobre et novembre.

L'île de 11,2 millions d'habitants accumule 672.599 cas dont 5.538 décès. A début août, 9 510 mineurs cubains avaient contracté le Covid et sept en sont décédés.

YEUX FATIGUÉS QUE FAIRE POUR LES SOULAGER

Télétravail face aux écrans, mauvais éclairage, climatisation, chauffage, port de lentilles... fatiguent et fragilisent nos yeux. Que faire pour soulager cette fatigue visuelle ?

Normalement on cligne des yeux toutes les 4 secondes environ, cela permet de les lubrifier, les masser et les reposer de la lumière. Mais le port de lunettes ou le fait de fixer longtemps un écran (ou autre chose) diminuent les clignements réflexes. Les yeux se fatiguent, picotent, la cornée se dessèche, la vue se brouille.

Pour soulager les picotements, pensez à les hydrater régulièrement. Activez une alarme (téléphone ou ordinateur) toutes les heures et faites 2 ou 3 séries de 20 clignements. Pour intensifier l'effet de massage et améliorer la répartition du film lacrymal à la surface de l'œil, gardez un instant les yeux fermés et faites-les "rouler" sous les paupières.

Enfin, choisissez parmi les 4 exercices suivants celui qui vous convient le mieux pour soulager vos yeux après une journée devant les écrans.

#1 L'INDEX POUR REPOSER LE REGARD

Confortablement installée, tête droite et immobile, tendre le bras devant soi et fixer le haut de son index (ou l'ongle du pouce).

Sans bouger la tête, continuer à fixer son doigt en le rapprochant lentement de son nez.

Puis éloigner son doigt de son visage tout doucement, sans cesser de le fixer. Recommencer le mouvement une

vingtaine de fois en gardant toujours un rythme lent et en restant bien concentrée.

#2 LES OSCILLATIONS POUR LA MOBILITÉ OCULAIRE

Confortablement installée, dos droit, tête droite, les yeux sont ouverts. Sans bouger la tête, lever lentement les yeux le plus haut possible, puis les baisser le plus bas possible. Recommencer 10 fois. Faire une pause en fermant les yeux 30 secondes. Sans bouger la tête, regarder à droite le plus loin possible, puis à gauche le plus loin possible. Recommencer 10 fois. Fermer les yeux 30 secondes. Toujours sans bouger la tête, regarder en haut à gauche, puis en bas à droite, en haut à droite et en bas à gauche. Recommencer 10 fois. Fermer les yeux 30 secondes.

#3 LE "PALMING" POUR DÉTENDRE LES YEUX

Confortablement installée sur une chaise, devant une table, frotter énergiquement les mains l'une contre l'autre pour les réchauffer.

Poser les coudes sur la table, puis fléchir légèrement le buste vers l'avant et couvrir les yeux ouverts avec les mains (comme si les paumes formaient des coquilles), mais sans appuyer sur les globes oculaires. L'appui se fait uniquement sur les coudes. Garder les doigts serrés de manière à ne pas laisser



passer la lumière. Les paumes sont au niveau des yeux, tandis que les doigts sont superposés au niveau du front.

Fermer les yeux, rester ainsi de 3 à 5 minutes en respirant calmement et profondément.

#4 L'ALPHABET POUR FORTIFIER LES MUSCLES OCULAIRES

Confortablement installée, tête droite et immobile, regarder l'horizon.

"Écrire" l'alphabet avec les

yeux, lentement et sans bouger la tête.

Ne pas hésiter à faire une pause toutes les six ou sept lettres en fermant les yeux pendant 1 minute.

4 RÉFLEXES QUOTIDIENS POUR PRENDRE SOIN DE VOS YEUX

Ultraperformants, nos yeux sont des organes complexes et très fragiles. Très sollicités par les longues heures passées devant les écrans, voici 4 gestes à faire au quotidien pour en prendre soin.

#1 : JE LES HYDRATE

Climatisation, chauffage, poussière, vent, fumée de cigarette... peuvent assécher les yeux. En cas de sécheresse légère, utiliser du sérum physiologique. Si la sécheresse est plus sévère, mieux vaut opter pour des larmes artificielles associées à un gel lubrifiant.

Ils pleurent, ils picotent ? Pour les soulager, appliquer des compresses d'eau tiède pendant 5 minutes. Ensuite, masser les paupières inférieures puis supérieures pendant une minute. Terminer le soin en fermant les yeux normalement pendant 2 secondes avant de les rouvrir. Les fermer à nouveau en serrant fort les paupières et les rouvrir. Recommencer cet exercice une dizaine de fois. Vision rafraîchie garantie !

#2 : JE LES METS AU REPOS

Les écrans font énormément travailler les yeux. Pour les reposer, pratiquer la règle du 20-6-20 : toutes les 20 minutes passées sur un écran, regarder un objet situé à une distance de d'environ 6 mètres de soi, pendant 20 secondes. Puis, fermer les yeux, poser les paumes de mains par-dessus et rester dans cette position pendant 2 à 5 minutes. Autre option : porter des lunettes anti-lumière bleue dès lors qu'on passe plusieurs heures devant un écran d'ordinateur, de smartphone, de télévision ou de tablette.

#3 : JE LES MUSCLE

Avec de la gym oculaire ou du yoga des yeux. Comme l'exercice de "l'index" : tête et dos droits, tendre le bras et fixer le haut de son index (ou l'ongle de son pouce). Sans bouger la tête, rapprocher lentement l'index de son nez, puis l'éloigner toujours lentement, tout en le fixant. Recommencer une vingtaine de fois.

#4 : JE LEUR APORTE DE BONS NUTRIMENTS

La lutéine et la zéaxanthine : des pigments appartenant à la famille des caroténoïdes, possèdent un grand pouvoir antioxydant et anti-radicalaire. On les retrouve dans les légumes à feuilles vertes (choux, épinards, brocoli...), le maïs et le jaune d'oeuf.

La vitamine A : elle améliore les visions diurne et nocturne. On la trouve dans les fruits et légumes à la coloration jaune ou orangée (poivrons, orange, carotte...) ou le foie de veau.

Les vitamines C et E : elles luttent contre les radicaux libres. Agrumes, noix et céréales en contiennent en quantité.

La vitamine D : on la trouve dans l'alimentation, mais le meilleur moyen de la synthétiser reste encore de vous exposer quelques minutes par jour au soleil.

Le zinc : il contribue à la production de mélatanine en transportant la vitamine A du foie vers la rétine. L'huile constitue l'une des meilleures sources de zinc, mais on peut aussi en trouver dans la viande, les graines de sésame et de citrouille.

Les acides gras oméga-3 : aux propriétés anti-inflammatoires, sont principalement présents dans les poissons gras.



9 ALIMENTS BONS POUR LA VUE

1/9 - Les jaunes d'œufs
La vitamine A, présente dans les jaunes d'œufs (mais aussi dans le beurre et le lait entier) aide la rétine à bien fonctionner et permet de bien voir, de jour comme de nuit, en permettant à l'œil de s'adapter à l'obscurité. Foies de volaille, de veau ou de morue en sont aussi très bien dotés, mais on en mange moins souvent ou moins volontiers.

2/9 - Les avocats
Dans les huiles, les oléagineux, l'avocat... il y a ? De la vitamine E. Cet antioxydant réduit aussi les risques de cataracte et de DMLA. Voici 9 façons de préparer les avocats.

3/9 - Les carottes
Dans les carottes, les abricots, les épinards, le persil... On trouve du bêta-carotène. Ce pigment orangé est un précurseur de la vitamine A, c'est-à-dire qu'il est transformé en vitamine A par le foie. Or la vitamine A est l'alliée des yeux. Voir nos délicieuses recettes avec des carottes.

4/9 - Les agrumes
Dans les agrumes, les poivrons, les choux de Bruxelles... On trouve bien sûr de la vitamine C. En prévenant l'oxydation de la cornée et du cristallin, elle les protège, et aiderait aussi à prévenir la cataracte et la DMLA. Découvrez nos recettes aux agrumes.

5/9 - La patate douce
Son bêta-carotène est un précurseur de la vitamine A (aussi dans les carottes, les abricots secs, le chou vert...). On en fait des potages, des purées, des mijotés de légumes... assaisonnés d'un peu de poivre et de matière grasse pour améliorer son assimilation.

6/9 - Les épinards
On trouve dans les épinards, les poivrons, le potiron... des antioxydants nommés lutéine et zéaxanthine. Ces pigments sont essentiels à la macula (au centre de la rétine), qui permet de distinguer détails et couleurs. Ils forment aussi un bouclier antiradiac aux livres. Voir nos idées de recettes faciles avec des épinards.

7/9 - Le saumon
Aussi rapport entre un pavé de saumon grillé et une balade au soleil, si ce n'est la vitamine D. Le premier en contient, le second assure sa synthèse au niveau de la peau. Elle joue un rôle essentiel dans la prévention de la myopie. Découvrez nos recettes légères avec du saumon.

8/9 - Les fruits de mer
Grâce aux huîtres et aux crustacés, on fait le plein en zinc. Cet oligoélément transporte la vitamine A du foie à la rétine.

9/9 - La sardine
Dans les poissons gras (saumon, sardine, maquereau...), les huiles de colza, de lin... on trouve des oméga-3. Ils préviennent la DMLA et luttent contre la sécheresse oculaire. Voir nos 8 recettes faciles avec des sardines.

5 CONSEILS POUR DIMINUER LA FATIGUE VISUELLE

Maux de tête, vision floue, yeux secs ou larmoyants, qui tirent ou qui grattent ? À moins de ne jamais passer de temps devant un écran, difficile aujourd'hui d'échapper à ces symptômes de fatigue visuelle. On vous aide à comprendre pourquoi et comment se prévenir.

7 Français sur 10 souffrent de fatigue visuelle en fin de journée, selon le baromètre annuel des opticiens "experts en santé visuelle" dévoilé en novembre 2019. 71 % s'alimentent ainsi de l'impact de leur vie professionnelle sur leur santé oculaire. L'ordinateur au bureau n'est pas seul en cause. Le problème que les Anglo-Saxons ont carrément baptisé "syndrome de déficience numérique" est devenu criant depuis 2007 et la généralisation des usages liés aux petits écrans, smartphones, tablettes, souligne Christophe Fontvieille, optométriste et enseignant-chercheur en optique physiologique à l'université de Nîmes. On les quittait déjà rarement, le récent confinement a encore accentué les choses, entre messageries, liaisons Internet, mails à traiter en télétravail et classe à distance sur ordinateur pour les enfants. Selon un sondage Ifop réalisé début avril, 62 % de possesseurs de smartphone déclarent passer plus de temps les yeux rivés sur les écrans. Au risque d'accroître une fatigue, qui exacerbe nos défauts visuels, mais peut se limiter.

GROSSIR LES CARACTÈRES DE L'ÉCRAN

"L'écran peut toujours être le révélateur d'un défaut existant, de convergence notamment, prévient le Dr François Pelen. Un écran sollicite en principe la vision de loin", soit au-delà de 30 à 40 cm.

Le problème, avec la multiplication de petits écrans des smartphones et tablettes "que l'on regarde plutôt à 20 cm", explique Christophe Fontvieille, est qu'ils perturbent la fragile équilibre naturel convergence-accommodation." L'accommodation, c'est la capacité qu'a l'œil à adapter sa puissance visuelle à la distance avec l'objet afin de le voir net. La convergence, c'est la capacité d'aligner la trajectoire de ses deux yeux sur un point pour le voir simple. Un équilibre qui permet, comme l'autofocus d'un appareil photo, que faire le point sur l'objet que l'on regarde, pour le voir net, quelle que soit la distance à laquelle il se trouve. À forcer en permanence la convergence, et sur les six muscles (oculomoteurs) entourant chaque œil, pour voir net de près, on fatigue. "Mieux vaut grossir les caractères que rapprocher l'écran pour voir correctement", conseille François Pelen.



ADOPTER UNE BONNE POSTURE

"Notre ergonomie visuelle est indissociable de notre posture", souligne Christophe Fontvieille, ophthalmologiste à l'hôpital Henri-Mondor, à Créteil, fondateur du groupe Point-Vision. Il constate combien "les troubles musculo-squelettiques augmentent aussi avec l'usage accru des écrans" et milite pour "doubler les examens visuels de bilans posturaux". Il n'y a sans doute plus de posture idéale pour passer sa vie rivé à un écran, mais les spécialistes s'accordent à préconiser le moindre inconfort par un compromis entre vision et posture (cf. illustration). Lorsqu'on le regarde, assis, pieds à plat ou surélevés devant soi, dos et nuque droite, le haut de l'écran doit se situer au niveau des yeux. Si l'on travaille sur portable, le mieux est de le relier à un moniteur externe. À défaut, on le rehausse.

Dans tous les cas, on le place idéalement entre 50 et 70 cm de ses yeux (une longueur de bras). "Plus on regarde un détail, plus on a besoin de contraste", explique également le chercheur : pour lire facilement l'équivalent d'une feuille A4 concentrée sur un écran de smartphone, mieux vaut augmenter le contraste de l'appareil que se contorsionner pour s'en rapprocher.

PORTER SON REGARD AU LOIN, FAIRE DES PAUSES VISUELLES

On ne peut pas toujours - ni totalement - choisir le temps passé sur des écrans. En revanche, il faut au

minimum s'astreindre à une petite gymnastique. Pour soulager l'hyperaccommodation permanente qu'ils induisent, on se force régulièrement à en détacher son regard pour le porter au loin. Ensuite, il faut absolument s'imposer de véritables pauses, en s'en éloignant franchement, "toutes les deux heures, exactement comme lorsque l'on doit conduire longtemps sur l'autoroute", conseille le Dr Pelen.

CLIGNER DES YEUX

Cligner des yeux est un réflexe nécessaire, "normalement 15 à 20 fois par minute", précise Christophe Fontvieille. "La cornée n'étant pas vascularisée, le seul moyen de lui apporter eau et oxygène, c'est par les larmes", explique le Dr Pelen. Tout le monde ne produit pas la même quantité de ces larmes, qui nettoient nos yeux en permanence. Si l'on a la chance d'en produire beaucoup, on sera moins gêné. Car dès lors que l'on reste concentré sur un écran, l'effet est le même pour tout le monde : "dans une sorte d'état de sidération, on cligne moins des yeux", explique l'ophtalmologue. Résultat, en fin de journée, ça gratte, ça tiraille, et l'œil fatigue. La solution, pas forcément facile à mettre en œuvre : se forcer à cligner plus. Et arrêter de fumer, car "le tabac assèche les yeux", ajoute François Pelen. Le médecin peut aussi prescrire des collyres de "fausses larmes" pour soulager ce désagrément.

SE PROTÉGER DE LA LUMIÈRE BLEUE

La lumière bleue est une partie du

spectre lumineux. Présente dans la lumière du soleil, elle a surenvois notre quotidien (ampoules fluorescentes et led, ordinateurs, tablettes, consoles de jeux vidéo...). L'exposition excessive à cette lumière, le soir, perturbe notre rythme chronobiologique et retarde l'endormissement.

Des études ont aussi montré qu'une partie de la lumière bleue (les longueurs d'onde bleu-violet) se révèle nocive pour la rétine : à haute dose et à long terme, elle provoque une oxydation susceptible d'accélérer la mort des cellules et augmenter le risque de dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). Quid de l'exposition chronique à cette même lumière froide via les écrans ? "Le sujet fait encore débat", soulignent nos experts. Dans son rapport sur les effets de la lumière bleue sur la santé humaine, remis en mai 2019, l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire) soulignait en effet qu'on ne peut encore l'évaluer, "en raison du manque de données".

Quant aux dispositifs revendiquant atténuation ou suppression de la lumière bleue (filtres incorporés aux écrans ou s'adaptant aux lunettes correctrices), le rapport ne les juge pas assez efficaces. "Au mieux, selon les fabricants, ils ne filtrent que 20 à 25 % de la lumière bleue", confirme Christophe Fontvieille. À choisir, les lunettes spécifiques de protection contre la lumière bleue révèlent une puissance de filtrage plus importante que les verres correcteurs traités, conduisant l'ANSES.

2 RECETTES MAISON POUR LES SOULAGER

De longues heures passées devant les écrans de l'ordinateur ou du smartphone finissent par fatiguer les yeux. Si vous avez les paupières rouges et les yeux qui piquent à la fin de la journée, voici deux recettes maison à tester dès ce soir.

DES COMPRESSES DE CAMOMILLE

Préparez une tisane de camomille, et laissez-la refroidir. Trempez-y deux morceaux de coton, pressez-les un peu pour les essorer, et posez sur les yeux. Laissez

agir pendant une dizaine de minutes. À défaut d'infusion "maison", vous pouvez bien sûr utiliser des sachets tout prêts. À noter : la camomille est également très utile pour lutter contre les céphalées de tension. Quand un mal de tête pointe le bout de son nez, massez-vous les tempes avec des boutons de fleurs de camomille ou avec une compresse imbibée d'huile essentielle de camomille.

UN CATAPLASME DE MAUVES

Le cataplasme de mauves permet de soulager une

conjonctivite occasionnelle et d'apaiser les yeux rouges.

Versez un bol d'eau sur une cuillère à soupe de mauves, faites bouillir pendant une minute et laissez infuser pendant 10 minutes. Jetez l'eau et appliquez les fleurs humides et tièdes directement sur les yeux.

Allongez-vous si possible dans l'obscurité et gardez ce cataplasme sur les yeux sur les yeux pendant une vingtaine de minutes.

À noter : ce cataplasme permet également de soulager les yeux irrités par une nuit blanche.

BURKINA FASO

Ouverture d'une enquête après la mort de 8 orpailleurs

La justice burkinabè a annoncé l'ouverture d'une enquête après la mort mercredi de 8 orpailleurs dans des anciennes galeries d'une mine industrielle dans le Centre-Nord du Burkina Faso, a indiqué une source judiciaire.

Le 1er septembre des orpailleurs qui s'étaient introduits "clandestinement" dans des anciennes fosses de la mine de Bissa Gold ont trouvé la mort.

Le premier bilan, qui était de 6 morts, est passé à 8 morts, selon la justice burkinabè, qui précise dans le communiqué qu'une enquête conduite par un substitut du procureur du Burkina Faso a permis d'entendre deux rescapés qui ont fait état de l'usage de gaz lacrymogène ayant entraîné panique et étouffement des orpailleurs clandestins estimés à une quarantaine.

Une enquête diligentée par le commissariat de district de Sabcé suite à l'envahissement de la mine et à l'incendie de dix véhicules, a conduit à l'arrestation d'au moins quatre personnes.

Toutes les personnes mises en causes répondront de leurs actes. Tout en présentant ses condoléances aux familles des victimes et prompt rétablissement aux blessés, le procureur du Burkina Faso invite toute personne disposant d'informations pouvant aider à l'aboutissement des enquêtes en cours à saisir diligemment ses services. Il en appelle au calme et à la retenue.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
Le PM condamne fermement l'attaque "terroriste" contre un convoi sécurisé

Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) a condamné vendredi soir l'attaque "terroriste" récente contre un convoi sécurisé d'une centaine de véhicules dans le nord-est du pays.

Le Premier ministre de la RDC Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge a condamné "fermement l'attaque sur le convoi qui reliait les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu il y a quelques jours", a déclaré vendredi soir le ministre de la Communication Patrick Muyaya dans un compte rendu d'un conseil des ministres.

Au moins quatre civils ont été tués mercredi sur la route nationale N4, dans le nord-est du pays, par des rebelles présumés des Forces démocratiques alliées (ADF), qui ont aussi incendié une dizaine de véhicules pourtant censés circuler en convoi sécurisé.

Des personnes sont toujours portées disparues dans cette attaque "terroriste", d'après le ministre. Le ministre de la Défense Gilbert Kabanda Kurhenga a rassuré que "toutes les dispositions ont été prises pour renforcer la sécurité pour tous les convois qui relient ces deux provinces en collaboration avec les casques bleus", a fait savoir Patrick Muyaya, également porte-parole du gouvernement.

Le gouvernement avait déjà exprimé le "regret" après cette attaque violente lors d'une conférence de presse tenue jeudi, où Patrick Muyaya avait affirmé que ces actes n'allaient pas faiblir la détermination du gouvernement de rétablir l'autorité de l'Etat dans cette partie du pays. Selon des sources sécuritaires dans la zone, il s'agissait d'un convoi de véhicules escortés par les armées de la RDC et la mission onusienne en RDC en partance pour Beni, qui est tombé dans les filets de ce groupe terroriste.

Des centaines de civils ont trouvé la mort dans le territoire de Beni (Nord-Kivu) et dans la province voisine de l'Ituri où les rebelles de l'ADF opèrent successivement depuis des décennies malgré l'état de siège décrété récemment par le président Félix Tshisekedi pour permettre à l'armée de conduire des opérations contre les assaillants dans cette partie du pays.

APS

UA-ÉCONOMIE

L'Algérie affirme son appui aux stratégies discutées lors de la 3^{ème} session du Comité Technique Spécialisé

Les ministres de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, de l'Industrie, Ahmed Zeghdar et du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, ont affirmé vendredi l'appui de l'Algérie aux différentes stratégies présentées et discutées au cours de la réunion ministérielle de la 3^{ème} session ordinaire du Comité Technique Spécialisé du Commerce, de l'Industrie et des Mines de l'Union Africaine.

Selon un communiqué du ministère de l'Energie et de Mines, les trois ministres ont affirmé lors de leur participation par vidéo conférence à cette réunion "l'appui de l'Algérie aux différentes stratégies présentées et discutées au cours de la réunion, notamment la Stratégie africaine des produits de base, la politique de qualité en Afrique, le plan d'action du Centre de développement minier en Afrique et le Système africain de classification et de gestion des ressources minérales et énergétiques".

Tout en affirmant l'appui de l'Algérie à l'étude des financements industriels, notamment après l'entrée en vigueur de la ZLECAF, les trois ministres ont également souligné la nécessité d'intensifier et d'unifier tous les efforts pour parvenir à la reprise économique du continent post Covid-19, a précisé la même source.

Dans le même contexte, ils ont souligné que le continent africain, riche de ses ressources



naturelles et humaines, dispose des moyens nécessaires pour accélérer sa reprise économique et offrir un cadre approprié au développement durable et à la création d'emplois et de richesses.

Enfin, les ministres ont renouvelé l'engagement de l'Algérie à participer activement aux travaux de l'Union africaine et à déployer davantage d'efforts pour faire avancer l'Agenda africain de déve-

loppement 2063, selon la même source. Cette réunion ministérielle, organisée par le Département du Développement Economique, du Commerce, de l'Industrie et des mines de la Commission de l'Union Africaine, vise à faire le suivi de l'avancement des différents programmes et projets de l'Union africaine dans les domaines du commerce, de l'industrie et des mines. Cette réunion a permis aux

pays participants d'échanger et discuter sur les meilleures voies pour utiliser les capacités et les atouts du continent africain dans les domaines de la promotion des échanges commerciaux, de la promotion du développement industriel et de la valorisation des ressources minières dans l'objectif de mettre en œuvre le programme de développement de l'Union africaine sur le terrain.

SAHARA OCCIDENTAL

Elections dans les territoires sahraouis: l'UA refuse la demande de Rabat d'envoyer des observateurs

L'Union africaine a opposé un refus à la demande du Maroc d'envoyer des observateurs pour surveiller le déroulement des élections législatives du 8 septembre qui devaient inclure illégalement les territoires sahraouis occupés, a-t-on appris vendredi de sources concordantes.

L'UA a validé la position de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) soutenant l'illégalité de l'opération électorale marocaine, étendue aux territoires sahraouis occupés, précise-t-on de mêmes sources.

Il s'agit d'un cinglant désaveu pour Rabat qui voulait impliquer

les citoyens sahraouis dans un processus électoral qui ne les concerne pas, organisé par une force d'occupation militaire dont le registre est rempli de violations des droits humains fondamentaux.

Le 18 août, le président sahraoui, Brahim Ghali, avait appelé le SG de l'ONU à intervenir afin d'empêcher le Maroc d'inclure le Sahara Occidental occupé dans ces élections législatives et à mettre un terme à toutes les activités illégales menées par Rabat dans ces territoires.

Dans une missive au Chef de l'ONU le président sahraoui avait fermement rejeté " le processus

illégal", préparant la tenue de ces élections dans les territoires occupés. C'est "une violation flagrante du statut légal du Sahara occidental, un territoire en attente de décolonisation sous la responsabilité des Nations unies", avait-il écrit dans sa lettre au SG de l'ONU.

Inscrit depuis 1966 à la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

MALI

Un responsable écroulé pour la répression meurtrière de 2020

La justice malienne a écroulé vendredi un commandant de force spéciale antiterroriste pour le rôle présumé qu'il a joué en juillet 2020 dans la répression sanglante de la contestation contre le président Ibrahim Boubacar Keita, renversé depuis, a indiqué une source judiciaire. Le commissaire divisionnaire Oumar

Samaké, à la tête des forces spéciales antiterroristes au sein de la police, est la première personnalité placée en détention dans ces investigations lancées en décembre 2020. D'autres officiers mais aussi des personnalités civiles ont été entendus, a indiqué un magistrat proche de l'enquête. "Tous les syndicats de la

police condamnent cette arrestation parce qu'il (Oumar Samaké) a des chefs qui lui ont donné des instructions et qui doivent en répondre", a dit Bougouna Baba cité par l'AFP, un responsable du Syndicat autonome de la police. Le 10 juillet 2020, après des semaines de mobilisation contre le président Keita, une

manifestation à l'appel du Mouvement du 5 juin/Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP) opposé au président Keita avait dégénéré en plusieurs jours de troubles à Bamako. L'opposition a fait état de 23 morts, et l'ONU de 14 manifestants, dont deux enfants, tués pendant la répression.

PALESTINE

Les dirigeants palestinien, égyptien et jordanien réaffirment leur rejet de la politique expansionniste israélienne

Le président palestinien, Mahmoud Abbas, le roi Abdallah II de Jordanie et le chef de l'Etat égyptien, Abdel Fattah el-Sissi, ont réaffirmé leur rejet des mesures israéliennes illégales qui sapent la solution à deux Etats au conflit au Moyen-Orient et la poursuite de la politique expansionniste en Cisjordanie occupée et à El Qods-est.

Dans une déclaration finale publiée à l'issue du sommet tripartite (Palestine-Egypte-Jordanie) qui s'est tenu jeudi dans la capitale égyptienne, le Caire, les trois dirigeants, le président Mahmoud Abbas, le président égyptien Abdel Fattah el-Sissi et le roi de Jordanie Abdallah II, ont réaffirmé leur rejet des mesures israéliennes illégales qui sapent la solution à deux Etats, la poursuite de la construction et l'expansion des colonies en Cisjordanie occupée, y compris El Qods-est, la saisie des terres, le déplacement des Palestiniens et la démolition de leurs maisons. Les dirigeants ont affirmé en outre l'importance de la cause palestinienne, la première question arabe, les positions fermes de l'Egypte et de la Jordanie en faveur des droits justes et légitimes du peuple palestinien, notamment son droit à l'établissement de son Etat indépendant et souverain aux frontières du 4 juin 1967, avec El Qods-Est pour capitale, conformément au droit international, aux résolutions pertinentes de la légalité internationale et à



l'Initiative de paix arabe. Aussi, ils ont demandé aux responsables des trois pays de travailler ensemble pour développer une vision afin d'activer les efforts pour la reprise des négociations pour relancer le processus de paix, conformément aux résolutions de la légalité internationale et sous les auspices du Quartet international.

A ce propos, les trois hommes ont affirmé que cette paix juste, globale et durable constitue un choix stratégique et une nécessité pour la paix et la sécurité

régionale et internationale et que tous les efforts doivent être unis pour parvenir, soulignant la nécessité de préserver le statu quo historique et juridique à El Qods et ses lieux saints islamiques et chrétiens, et de rejeter toutes les pratiques visant à compromettre ce statut. Au centre des discussions étaient également les derniers développements de la situation politique dans les territoires palestiniens suite à la dernière escalade en mai dernier. A cet effet, il a été souligné la nécessité d'arrêter les

pratiques qui ont conduit à cette escalade, que ce soit à El Qods-Est ou à la mosquée Al-Aqsa et la nécessité de travailler pour maintenir le calme de manière globale.

Un appel a été lancé, par la même occasion, à la communauté internationale à déployer ses efforts pour atténuer la crise humanitaire dans la bande de Ghaza, en participant aux efforts de reconstruction et à soutenir l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA).

AFGHANISTAN

Les ministres des Affaires étrangères de l'UE posent des conditions à un engagement avec les talibans

Les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) ont fixé vendredi cinq conditions auxquelles le bloc s'engagera dans une coopération avec les talibans en Afghanistan.

Pour que l'UE puisse coopérer de manière opérationnelle avec les talibans, l'Afghanistan devra d'abord respecter son engagement à ne pas servir de "base pour l'exportation du terrorisme vers d'autres pays", a déclaré aux journalistes Josep Borrell, haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, à l'issue de la réunion informelle de deux jours des ministres des Affaires étrangères du bloc.

La deuxième condition sera le respect des droits de l'homme, notamment des droits des femmes, de l'Etat de droit et de la liberté des médias, a-t-il ajouté. "La

troisième condition sera la mise en place d'un gouvernement de transition inclusif et représentatif, résultant de négociations entre les forces politiques en Afghanistan", a-t-il poursuivi. Le libre accès de l'aide humanitaire sera la quatrième condition, a précisé M. Borrell. Enfin, la dernière condition sera le respect par les talibans de leur engagement concernant le départ des ressortissants étrangers et des Afghans en danger qui souhaitent quitter le pays. "Pour procéder aux évacuations et évaluer le respect des conditions susmentionnées, nous avons décidé de travailler de manière coordonnée et nous serons en contact avec les talibans, également par le biais de la présence commune de l'UE à Kaboul, qui sera coordonnée par le Service européen pour l'action exté-

rieure, mais uniquement si les conditions de sécurité sont réunies", a déclaré le responsable européen. Il a toutefois noté qu'il ne s'agissait pas de conclusions officielles, la réunion étant de nature informelle. Selon le ministre slovène des Affaires étrangères Anze Logar, qui a co-organisé la réunion aux côtés de M. Borrell, les cinq conditions façonneront toutes les discussions futures au niveau de l'UE. Il a ajouté que les Etats membres ne souhaitaient pas que la situation migratoire de 2015 et 2016 se répète. Vendredi, les ministres ont également discuté des relations UE-Chine et de la coopération du bloc avec la région indo-pacifique. Selon M. Borrell, l'UE et la Chine doivent travailler ensemble sur le dossier afghan, ainsi que sur les questions commerciales et économiques.

NICARAGUA

Trois candidats à la présidentielle renvoyés en justice

La justice nicaraguayenne a décidé vendredi d'interdire un procès et de maintenir en détention préventive trois candidats potentiels à la présidentielle, au lendemain d'une décision similaire contre Cristiana Chamorro, considérée comme l'adversaire la plus menaçante pour le président Daniel Ortega, qui brigue un quatrième mandat consécutif, a annoncé le Parquet. A un peu plus de deux mois des élections du 7 novembre, les trois opposants

Félix Maradiaga, Arturo Cruz et Juan Sebastian Chamorro ont été renvoyés en justice pour atteinte à la souveraineté nationale et "trahison à la patrie" lors d'une audience préliminaire tenue à huis clos dans la sinistre prison d'El Chipote à Managua.

Cristiana Chamorro est, elle, accusée de blanchiment d'argent via la fondation qui porte le nom de sa mère, l'ancienne présidente Violeta Chamorro.

L'ONG, qui a fermé en

février, était un centre de formation des journalistes et de défense de la liberté de la presse, dirigé pendant 20 ans par Cristiana Chamorro.

Les sondages créditaient Mme Chamorro du plus important soutien électoral après le président Daniel Ortega.

Pour Daniel Ortega, un ancien guérillero âgé de 75 ans, au pouvoir depuis 2007, les 34 opposants arrêtés depuis juin dernier, dont sept candidats potentiels à l'élec-

tion présidentielle, sont des conspirateurs qui veulent le renverser avec l'aide des Etats-Unis.

Outre MM. Maradiaga, Cruz et Chamorro, la justice nicaraguayenne a renvoyé vendredi devant un tribunal sept autres opposants arrêtés, dont l'homme d'affaires José Aguerrri, et trois anciens compagnons d'armes de M. Ortega dans la guérilla sandiniste. Le Parquet n'a annoncé aucune date pour les procès des opposants.

BRÉSIL

Bolsonaro lance un "ultimatum" à la Cour suprême

Les manifestations prévues le 7 septembre représenteront un "ultimatum" pour deux juges de la Cour suprême avec lesquels Jair Bolsonaro a entamé un bras de fer depuis plusieurs semaines, a averti vendredi le président brésilien.

Le dirigeant d'extrême droite va prendre part à ces manifestations de soutien à son gouvernement qu'il espère massives mardi dans tout le pays à l'occasion de la fête nationale, une tentative de démonstration de force en pleine crise institutionnelle.

"Nous ne pouvons pas admettre qu'une ou deux personnes fassent usage de leur pouvoir pour amener le pays dans une autre direction", a déclaré M. Bolsonaro lors d'une cérémonie officielle dans l'Etat de Bahia (nord-est).

"Le message que vous leur laisserez dans la rue, mardi prochain, sera un ultimatum pour ces deux personnes.

Respectez la Constitution, notre liberté, et comprenez que vous allez dans la mauvaise direction", a-t-il ajouté. Le chef de l'Etat faisait allusion aux juges de la Cour suprême Alexandre de Moraes et Luis Roberto Barroso.

Le premier a notamment décidé de l'ouverture d'une enquête contre le président pour dissémination de fausses informations et a ordonné des perquisitions chez plusieurs de ses partisans soupçonnés d'organiser ou de financer des manifestations antidémocratiques.

Vendredi, le juge Moraes est allé plus loin, avec l'émission d'un mandat d'arrêt contre le blogueur bolsonariste Wellington Macedo, soupçonné de planifier des manifestations violentes le 7 septembre, jour de la célébration de l'indépendance du Brésil.

Luis Roberto Barroso est également président du Tribunal supérieur électoral (TSE), et s'est fermement opposé au président Bolsonaro au sujet du système de vote par urnes électroniques.

Le chef de l'Etat, qui a traité le juge Barroso d'"imbécile" à plusieurs reprises, fait régulièrement état de "fraudes" électorales -- sans jamais présenter de preuve --, estimant notamment qu'il aurait dû être élu dès le premier tour en 2018.

Il a également jeté le doute sur la tenue de la présidentielle de 2022, affirmant par exemple en juillet: "Ou nous faisons des élections propres au Brésil, ou il n'y aura pas d'élections".

Après l'invasion du Capitole à Washington en janvier, le président brésilien avait averti que le Brésil aurait "un problème encore pire qu'aux Etats-Unis" s'il continuait à utiliser le système de vote électronique en 2022, quand doivent être élus le président, les gouverneurs, les députés et une partie des sénateurs.

PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

Des dispositions pour la préservation et la valorisation du patrimoine culturel

Le gouvernement, à travers son plan d'action adopté dernièrement en Conseil des ministres, prévoit des dispositions pour la préservation et la valorisation du patrimoine culturel aux fins de sa transmission aux générations futures et à la dynamisation de ses rôles économique, social et éducatif.

Ce plan d'action, dont l'APS détient une copie, prévoit de finaliser le processus de révision du dispositif législatif et réglementaire du patrimoine culturel, et de sécuriser les sites archéologiques par la mise en place de dispositifs d'alerte et de mécanismes de détection des infractions au patrimoine culturel et renforcement de la coordination en matière de lutte contre le trafic illicite des biens culturels.

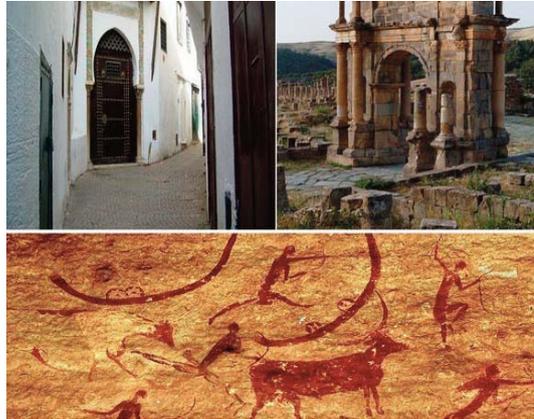
Dans le domaine de la restauration des sites du patrimoine, le plan d'action du gouvernement prévoit d'intensifier les travaux de restauration et de maintenance des sites archéologiques et monuments historiques en fonction d'un programme pluriannuel en accordant la priorité aux mosquées et aux Zaouias ainsi qu'aux sites classés sur la liste du patrimoine mondial.

Ce plan qui sera soumis aux

débats et approbation prochainement au Parlement, prévoit également de poursuivre les opérations d'inventaires, de classement et de restauration des sites archéologiques, des monuments historiques et des biens culturels.

Concernant le patrimoine culturel immatériel, le plan d'action prévoit d'enregistrer et numériser le patrimoine immatériel aux fins de promouvoir les cultures populaires dans toutes leurs variantes et expressions linguistiques.

Pour ce qui est de l'exploitation touristique des sites du patrimoine culturel, le plan d'action du gouvernement oeuvrera à la promotion des opportunités touristiques en matière de sites, monuments et musées et à la mise en place de circuits touristiques avec les secteurs concernés aux fins de développement du tourisme culturel.



Le plan prévoit, par ailleurs, la formation de guides touristiques dans les sites culturels protégés et dans les musées.

Dans le volet de l'accès des enfants aux produits culturelles et des activités artistiques

en milieu scolaire, le plan d'action prévoit d'organiser des ateliers de théâtre, du livre et de réflexion participative pour enfants, à travers la participation des associations pour la formation des jeunes à l'ani-

matation culturelle et artistique.

Il est également prévu d'organiser des projections cinématographiques, des représentations théâtrales et des expositions artistiques dans les écoles, en consacrant la pratique d'un film et d'une pièce théâtrale dans chaque école ainsi que la création de clubs de cinéma au niveau des lycées et des universités.

Le gouvernement s'attellera aussi à créer un environnement favorable à l'émergence et à l'écllosion des dons et des talents artistiques, notamment par la promotion de cursus scolaires et universitaires artistiques et la création d'un baccalauréat artistique.

Enfin, le gouvernement accordera toute l'attention requise à la dimension relative à la préservation, la protection et la promotion de tout le patrimoine national culturel, matériel et immatériel.

PEINTURE

L'artiste peintre Thilleli Rahmoun expose à Paris

La plasticienne algérienne Thilleli Rahmoun expose ces oeuvres jusqu'au 25 septembre dans une galerie d'art parisienne qui prévoit également une table ronde autour de l'exposition et de l'oeuvre de l'artiste, annonce la galerie sur site Internet.

Intitulée "Barna 2020", cette exposition se tient à la galerie d'art "Lala lande" propose une combinaison d'espaces et de temps différents qui refusent l'unité de l'action, du lieu et du moment en imagi-

nant des situations qui séduisent et dérangent simultanément. Thilleli Rahmoun oeuvre à renouveler fondamentalement les genres historiques du paysage et de la nature morte et représente le mode d'aujourd'hui en le sublimant et le dénonçant.

Née à Alger en 1978, Thilleli Rahmoun vit et travaille entre la France et l'Espagne.

Elle est diplômée de l'École Supérieure des Beaux-arts d'Alger (2001) et de l'École Supérieure des Beaux-arts de Paris (2007).

Elle participe à partir de 2006 à de nom-

breuses expositions collectives à travers le monde dans des pays comme la France, les États-Unis, l'Espagne, les Émirats Arabes Unis, et l'Algérie où elle a participé au 2e Festival culturel panafricain de 2009 et à une exposition collective au Musée d'art moderne d'Alger. Thilleli Rahmoun organise sa première exposition personnelle en 2008 à Paris qui sera suivie de quatre autres événements en France et en Espagne, et décroche une quinzaine de prix et de bourses de formation dans différents pays.

SUÈDE - MUSIQUE

ABBA présente un nouvel album, le premier en près de 40 ans

Le groupe pop suédois ABBA a présenté jeudi un nouvel album de chansons originales, le premier depuis la séparation de ses quatre membres il y a près de 40 ans, ainsi qu'une tournée de leurs hologrammes. Les fans l'attendaient depuis leur rupture en 1982.

Les interprètes de "Dancing Queen", "Waterloo" et "Money money money", au méga-succès dans les années 1970, prolongé par des albums rétrospectives, une comédie musicale et des films, ont concrétisé un retour promis depuis des années. Lors d'un événement pour les fans retransmis sur internet depuis Stockholm, Londres, Berlin ou New York, a été diffusée une chanson de l'album, "I Still Have Faith in You" ("Je crois toujours en toi").

La vidéo de la ballade montre des images d'archives des quatre membres d'ABBA - un acronyme confectionné avec les initiales de leurs prénoms - Anni-Frid Lyngstad, 75 ans, Agnetha Fältskog, 71 ans, Björn Ulvæus, 76 ans, et Benny Andersson, 74 ans.

"Nous avons fait un nouvel album", ont annoncé alors Björn Ulvæus et Benny Andersson depuis Londres. Il

sortira le 5 novembre. "Il ne faut pas laisser plus de 40 ans entre chaque album", a ironisé Björn Ulvæus, précisant que celui à venir comprenait "un mélange de ce que (le groupe) avait fait, et un chant de Noël".

Le groupe aux tubes entêtants et aux tenues seventies mythiques va également lancer pour l'occasion un nouveau spectacle qui débutera en mai prochain dans un théâtre de 3.000 places spécialement conçu pour l'occasion dans l'Est de Londres.

Il se composera de 22 chansons, déroulant en une heure et demie leurs tubes, interprétés par des hologrammes améliorés les présentant jeunes.

En avril 2018, l'ex-groupe avait annoncé être retourné en studio pour la première fois depuis près de quatre décennies.

Deux chansons avaient alors été enregistrées: "I Still Have Faith in You" et l'autre "Don't Shut Me Down" ("Ne m'arrête pas").

"On avait ces deux chansons, cela nous a paru léger et on s'est dit: pourquoi pas en faire quelques unes de plus? On en a fait d'autres et c'était bien, alors on a continué et enregistré un



album complet", a expliqué Benny Andersson sur la télévision publique suédoise SVT.

La promesse de sortir ces nouveaux titres n'a cessé d'être repoussée, puis la pandémie de Covid-19 est venu jouer les trouble-fête.

Pour le Suédois Carl Magnus Palm, spécialiste du groupe, le choix d'utiliser des avatars numériques pour le spectacle a repoussé le come-back du mythique groupe de pop.

"Ils ont eu des problèmes avec la technologie, ça ne s'est pas vraiment passé comme ils l'avaient espéré.

Et donc il y a eu retard à cause de ça", a-t-il déclaré à l'AFP.

"Ils étaient enfin prêts à se lancer il y a environ un an, mais la pandémie a frappé", a-t-il aussi expliqué.

S'ils ont tous continué des

carrières solo plus ou moins actives, les quatre Scandinaves avaient essentiellement mené une vie discrète depuis la séparation du groupe, qui avait suivi de peu le divorce de Fältskog et Ulvæus et celui d'Andersson et Lyngstad.

Les quatre compères s'étaient rencontrés à la fin des années 1960 et avaient entamé un succès planétaire après leur triomphe à l'Eurovision 1974 avec leur premier tube "Waterloo". Depuis son dernier album studio en 1981 et sa séparation en 1982, le légendaire groupe de pop aux dizaines de millions d'albums vendus n'a plus sorti de nouveaux morceaux. Mais la flamme ne s'est jamais vraiment éteinte: le best of du groupe ("ABBA Gold") paru en 1992 est devenu un des disques les plus vendus du monde. La comédie musicale "Mamma Mia" et les films qui en ont été tirés ont attiré de nouveaux fans qui n'étaient pas nés lors des heures de gloire des années 1970.

Signe du statut culte du groupe, "ABBA Gold" est devenu en juillet le premier disque à rester 1.000 semaines dans les "charts" des meilleures ventes britanniques.

MUSIQUE - DÉCÈS
Décès du compositeur grec Mikis Theodorakis

Le grand compositeur grec, Mikis Theodorakis, célèbre pour avoir composé la musique du film "Zorba le Grec" sorti en 1964, est décédé jeudi à l'âge de 96 ans à Athènes. Né le 29 juillet 1925 à Chios, en Égée, dans une famille d'origine crétoise, Mikis Theodorakis est l'auteur d'une oeuvre gigantesque et le plus célèbre des compositeurs grecs. Il est devenu le symbole de la résistance en Grèce à travers les époques.

D'abord résistant contre le nazisme, arrêté et torturé, Mikis Theodorakis obtient son diplôme du conservatoire d'Athènes en 1950 et poursuit ses études en France. En 1964, il est élu député d'un parti de gauche et compose la musique du célèbre film "Zorba le Grec" avant d'être de nouveau arrêté après le coup d'Etat des colonels en 1967.

Il compose également la musique du film "Z", Oscar du meilleur film en langue étrangère, réalisé par Costa Gavras en 1969 et coproduit par l'Algérie, avant de s'exiler en France jusqu'en 1974 pour rentrer en Grèce et reprendre son activité politique qui le conduira de nouveau au parlement en 1981.

Pendant la crise financière qui frappe la Grèce, il manifeste contre les mesures d'austérité imposées par les créanciers du pays.

ALGÉRIE - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Création de l'École nationale supérieure en intelligence artificielle

Un décret présidentiel portant création d'une école nationale supérieure en intelligence artificielle a été publié au dernier numéro du Journal officiel.

Selon le décret, cette école placée sous la tutelle du ministre chargé de l'Enseignement supérieur, est "un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière".

Le texte de loi stipule que "l'école est un pôle d'excellence de formation supérieure" et "assure une formation hautement qualifiante au profit de différents secteurs d'activité".

Le siège de l'école, conformément aux dispositions de ce décret, est fixé à Sidi Abdellah, wilaya d'Alger, mais "peut être transféré en tout autre lieu du territoire national par décret pris sur rapport du ministre chargé de l'Enseignement supérieur".

S'agissant des conditions d'accès à cette école, le décret prévoit que "l'accès à la formation assurée par l'école, est ouvert aux titulaires distingués du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un diplôme étranger reconnu équivalent, selon des conditions fixées par le ministre chargé de l'Enseignement supérieur".

Ces derniers "sont soumis à une formation préparatoire au sein de l'école", précise le texte, soulignant qu'"il est organisé une formation préparatoire



d'une durée de deux (2) années dans des classes préparatoires au sein de l'école, au profit des étudiants remplissant les conditions fixées" précédemment. Quant à l'accès au second cycle assuré par l'école, celui-ci est soumis à "la réussite au concours national au profit des étudiants ayant suivi avec succès deux (2) années de formation préparatoire".

Les conditions de participation au concours et les modalités de son organisation, sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. Le décret prévoit, en outre, de faire bénéficier les étudiants de l'école nationale supérieure en intelligence artificielle "d'une bourse d'excellence, des conditions spécifiques d'hébergement et des moyens pédagogiques appropriés".

Par ailleurs, les étudiants inscrits à l'école nationale supérieure en intelligence artificielle, "peuvent être parrainés

par le monde socio-économique", stipule le décret qui précise que ce parrainage "se traduit par l'accompagnement de l'étudiant durant sa formation ainsi que son immersion progressive en milieu professionnel". L'étudiant reçu au concours d'accès au second cycle, est "orienté vers une des filières ou spécialités assurées par l'école", alors que l'étudiant n'ayant pas pu suivre la formation préparatoire ou n'ayant pas été admis au concours national d'accès au second cycle assuré par l'école, est "réorienté vers d'autres établissements de l'enseignement supérieur, autres que l'école supérieure, conformément à la réglementation en vigueur".

A ce titre, le décret précise que "les crédits obtenus peuvent être acquis et transférables".

Pour ce qui est des missions et attributions de l'école, le décret présidentiel prévoit que,

"dans le cadre du service public d'enseignement supérieur, l'école assure des missions de formation supérieure à caractère national et des missions de recherche scientifique, d'innovation, de veille, de transfert et de développement technologique". L'école est administrée par "un conseil d'administration, dirigée par un directeur assisté de directeurs adjoints, d'un secrétaire général et du directeur de la bibliothèque et, est dotée d'organes administratifs et scientifiques pour évaluer les activités pédagogiques et scientifiques".

De même, l'école est "composée de départements placés sous la responsabilité de chefs de départements, et comporte des services techniques et des services communs de recherche. Elle peut comporter des structures chargées des œuvres universitaires".

Enfin, le budget de l'école est assuré, essentiellement, par "les subventions allouées par l'Etat, les contributions au financement de l'école par des personnes morales ou physiques, les subventions des organisations internationales, les emprunts, dons et legs, les dotations exceptionnelles et les recettes diverses liées à l'activité de l'école".

ALGÉRIE TÉLÉCOM Internet: opération de maintenance en cours sur un câble sous-marin

Une opération de maintenance sur l'un des câbles assurant la bande passante internationale pour l'Algérie, est lancée du 1er au 10 septembre, annonce, vendredi dans un communiqué, Algérie Télécom (AT), rassurant ses usagers quant à "la continuité" des services internet durant cette période. Les travaux de maintenance touchent le câble sous-marin SeaWeMe4, l'un des quatre câbles assurant la bande passante internationale, tandis que la connexion Internet sera assurée par les trois câbles sous-marins restants, précise la même source. Tout en informant avoir "pris les dispositions nécessaires pour veiller à la continuité de ses services", Algérie Télécom souligne que cette opération est inscrite par le consortium d'opérateurs qui exploite le câble, et dont il fait partie, et qu'il s'agit d'"un engagement mutuel des exploitants, qui vise à lui assurer la stabilité et la performance les plus durables". " Sur un plan stratégique, Algérie Télécom continue d'engager d'importants investissements qui vont lui permettre d'augmenter substantiellement ses capacités en bande passante internationale et de les sécuriser.

C'est grâce à cette approche que les deux augmentations de vitesse effectuées en 2021 ont été possibles", conclut l'entreprise publique.

APS

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA

DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION

SERVICE CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE

NIF : 097507019069808

MISE EN DEMEURE N° 01

La Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de

Biskra mis en demeure : BEN AKSA MESSOUD SARL BATER -, demeurant au Zone Du

Parc Routé De Chetma -Biskra , titulaire du Marché N° 148/2020 du 02/04/2020 notifié par

Ordre De Service N°101 du 13/04/2020 et un délai de (08) Moi , relative au: Travaux de :

- Lot : Voirie- Lotissement 362 Lots Commune de Biskra.
- Lot : voirie- Cite Sidi Ghazal Commune de Biskra.

- De notifier l'ODS de reprise .
- D'approvisionner le chantier en moyens humaines et matériels.

et ce la dans un délai de Soixante Douze (72) heures dès la première parution de la présente mise en demeure aux quotidiens nationaux.

Faute de quoi, nous nous verrons dans l'obligation d'appliquer les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

DK NEWS

Anep : 2116015576 du 05/09/2021

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

SERVICE ANIMATION LOCAL

BUREAU DES MARCHES

LE WALI

Directeur de l'administration locale

À monsieur :

Directeur de bureau d'étude M'sila BERM

direction régionale BBA

Mise en demeure N°01

Destinée au bureau d'étude M'sila BERM direction régionale BBA, dont le siège est à

boulevard REMMACHE Aissa BP « 390 » wilaya de Bordj Bou Arreridj doté d'un contrat

concernant :

"Suivi réalisation d'un marché quotidien à la place du parc routier actuel cité 08 mai 1945"

Mise en demeure N°01 :

En raison de votre complaisance et non respect des recommandations de notre service en dépit de nos correspondances répétées concernant l'élaboration des plans d'exécution notamment les plans de fondation suivant la nature du terrain et les transmettre au CTC pour l'approbation en fonction des caractéristiques techniques du marché .

Je vous demande de prendre les dispositions nécessaires que vous a adressé et le strict respect des recommandations lors de la réunion qu'elle a tenue le 03/08/2021 pour accomplir la tâche dans 48 hrs ou des dispositions réglementaires seront prise contre vous .

DK NEWS

Anep : 2116015631 du 05/09/2021

PARALYMPIQUES-2020 (PARA-ATHLÉTISME)

Une 10^e journée en or pour l'Algérie

La 10^e journée des 16^{es} Jeux paralympiques de Tokyo-2020 a été historique pour le para-athlétisme algérien qui a réussi à remporter trois médailles d'or, grâce Safia Djelal (F57), Athmani Skander-Djamil (T13) et Asmahane Boudjadar (F33), qui ont permis à l'Algérie de se hisser à la 24^e place au classement provisoire des médailles, avec 4 or, 2 argent et 4 bronze.

Le bal a été ouvert dans la matinée par la lanceuse du poids (F57), Safia Djelal, qui grâce à son second essai mesuré à 11.29m, a pulvérisé le record du monde de la classe, détenu depuis mars 2018, par la Mexicaine Ortiz Hernandez Marie (11.16m).

Djelal, âgée de 38 ans, a eu même le mérite de réussir ses six essais dont trois lancés au delà des 11.11mètres, chose qui lui faisait défaut à chaque fois lors des manifestations internationales.

Cette saison, Djelal tournait au tour de 10.10 mètres, un jet qu'il lui avait offert la médaille de bronze aux derniers Mondiaux de Dubaï en 2019.

Sa détermination à surpasser toutes les difficultés notamment les problèmes vécus par la Fédération algérienne handi-sport (FAH) et l'apparition de la pandémie du Covid-19, lui a permis de rester concentrer tout au long du concours à Tokyo et de décrocher l'or pour la seconde fois aux Jeux paralympiques, après le titre remporté en 2004 à Athènes au javelot (classes jumelées, F56-58).

A Tokyo, la native de Batna

n'a laissé aucune chance à ses adversaires, puisque la médaillée d'argent du concours, la Chinoise Xu Mian a lancé son meilleur jet à (10.81m) et la Nigérienne Iyazi Eucharía à (10.40m).

Encouragé par la performance de sa compatriote, le sprinteur Athmani Skander-Djamil voulait s'offrir une première médaille paralympique dans sa jeune carrière en handi-sport.

La finale du 400m (T13) était l'occasion idéale pour réaliser son rêve.

Skander-Djamil avait comme réel concurrent pour l'or, le champion paralympique en titre et détenteur du record du monde, le Marocain Mohamed Amguoun.

L'Algérien a pris la tête de la course après les 50 premiers mètres pour aller décrocher la médaille d'or de l'épreuve en 46.70, avec à la clé un nouveau record du monde de la distance (le précédent était de 46.92).

Pour ses premiers Jeux, Skander-Djamil a obtenu deux médailles, une or au 400 m (T13) et l'autre en argent au 100m où il avait établi un nouveau record



d'Afrique (10.54), derrière le champion paralympique en titre, l'Irlandais Jason Smyth (10.53).

La journée des Algériens s'est clôturée en apothéose avec un 3^e sacre, obtenu par la lanceuse du poids (F33), Asmahane Boudjadar qui s'est adjugé la médaille d'or avec un jet 7.10 mètres, réalisé à deux reprises, aux 1^{er} et 4^{eme} essai (nouveau record paralympique qu'elle

détenait depuis la précédente édition à Rio au Brésil en 2016 et mesuré à l'époque à 5.72 mètres).

Avec ce sacre, Asmahane Boudjadar, âgée de 41 ans, réalise son objectif à Tokyo.

La médaille d'argent du concours du poids (F33) est revenue à la Marocaine Kassioi Fouzia (6.72 mètres) devant l'Australienne Strong Marian médaillée de bronze avec 6.63

mètres. La 10^e journée a été aussi marquée par la participation de Nassima Saïfi au concours du lancer de poids (F57) où elle a pris la 5^e position avec un jet à 10.29m, réussi à son 4^e essai et qui constitue sa meilleure performance de la saison.

Par contre, Nadia Medjmedj qui était dans la liste de départ du concours, s'est retirée de la compétition avant le coup d'envoi.

Une 11^e journée néfaste pour les Algériens

La 11^e journée des 16^{es} Jeux paralympiques de Tokyo, dont les compétitions ont eu lieu, vendredi, n'ont pas souri aux trois athlètes algériens engagés en para-athlétisme, mais a permis à Nadjet Boucharef de réaliser un nouveau record d'Afrique au club (F51). Pour sa première participation aux Jeux paralympiques, Nadjet Boucharef a clôturé le concours du lancer de Club (F51) en 5^e position, avec un jet mesuré à 13.01 mètres, réussi au 5^e essai, pulvérisant un nouveau record d'Afrique.

La native de Tlemcen a réussi ses six essais dont cinq au delà de 12.21 mètres, chose qui n'arrive pas souvent à ce stade de la compétition. "Une 5^e place très satisfaisante pour l'athlète algérienne qui était en manque de préparation, et n'a pris part qu'à une seule compétition depuis 2019, c'était lors du Grand Prix

de Tunis, qualificatif aux Jeux paralympiques de Tokyo-2020", a expliqué le Directeur des équipes nationales (DEN), Mohamed Miloudi.

Le titre paralympique du concours est revenu à l'Ukrainienne Zoia Ovsii, championne du monde titre, et qui a lancé 25.12 mètres (loin de son record monde de 2019, 25.23 mètres).

L'Américaine Cassie Mitchell a pris l'argent (24.18m) et la Russe Elena Gorlova, la bronze avec 24.08 mètres. De son côté, l'athlète Mohamed Berrahal a achevé sa participation aux Jeux paralympiques de Tokyo, par une 4^e place au 100m (T51) qui s'ajoute la même position au 200m et la 7^e au lancer du disque (F51). A Tokyo, Berrahal a perdu sa médaille d'argent de Rio qu'il avait gagnée avec un chrono à 21.70.

Aujourd'hui, l'Algérien a couru le

100m en 21.94, ce qui constitue tout de même, sa meilleure performance sur la distance cette saison.

Le podium du 100m (T51) est revenu dans l'ordre au Belge Genyn Peter en 20.33 (nouveau record des jeux), le Finlandais Piispanen Tony (20.68) et l'autre belge Habsch Roger (20.76). Pour sa part, l'athlète Boukoufa Achoura a terminé le concours du lancer de javelot (F46) en 8^e position, après son 4^e essai à 31.01 mètres. Boukoufa était loin de sa performance réalisée au dernier championnat du monde de Dubaï en 2019, avec un jet à 31.55 mètres. C'est la première participation de l'Algérienne à des Jeux paralympiques. Le titre des 16^{es} JP-2020 du lancer du javelot (F46) a été remporté par la Néo-zélandaise Holly Robinson, médaillée d'argent à Rio, et qui a réalisé 40.99 mètres, loin de

son record du monde (45.73 mètres détenu depuis avril 2019). La Hollandaise Noelle Roorda a pris l'argent (40.06m) et la championne paralympique en titre britannique, Hollie Arnold a eu la bronze (39.73m). Après onze journées de compétition, l'Algérie pointe à la 26^e place au tableau des médailles avec un total à 10 consécutions (4or, 2 argent et 4 bronze). Jusqu'à présent, elle reste la première nation africaine devant l'Afrique du Sud (4 or, 1 argent et 1 bronze) et la Tunisie (3 or, 4 argent et 2 bronze).

Programme des Algériens pour l'avant dernière (samedi 4 septembre):

1500M (T38 / Messieurs) : Kraï Abdelkrim (FINALE)
POIDS (F33 / Messieurs) : Kardjena Kamel (FINALE).

Deux nouvelles médailles d'or et deux records du Monde pour l'Algérie

L'athlète algérienne du lancer, Safia Djelal (F57) et le sprinteur Athmani Skander-Djamil (T13) ont remporté les médailles d'or paralympique, respectivement, du lancer de Poids (F57) et de l'épreuve du 400m, jeudi lors des finales disputées pour le compte de la 10^e journée des Jeux de Tokyo, avec à clé deux nouveaux records du monde pour chacun.

Djelal s'est adjugée le titre suprême grâce à son second essai à 11.29m, un nouveau record de la classe (l'ancien était

détenu depuis mars 2018 par la Mexicaine Ortiz Hernandez Marie 11.16m). L'athlète algérienne qui a eu le mérite de réussir lors de son concours, ses six essais dont trois lancés au delà des 11.11mètres, a offert ainsi la troisième médaille en vermeil à l'Algérie, après celle obtenue par la judokate Abdelouai Cherine dans la catégorie des -52kg, et de Athmani Skander-Djamil (T13), portant le total à 9 médailles dont 2 argent et 4 bronze.

Lors des derniers Mondiaux de Dubaï, Safia Djelal (38 ans), avait remporté la médaille de bronze au poids avec un jet à 10.10m. La seconde place du concours du poids (F57) est revenue à la Chinoise Xu Mian (10.81m) devant la Nigérienne Iyazi Eucharía (10.40m). Pour sa part, l'autre algérienne Nassima Saïfi a pris la 5^e position avec un jet à 10.29m, réussi à son 4^e essai et qui constitue sa meilleure performance de la saison. Par contre, Nadia

Medjmedj qui était dans la liste de départ du concours, n'est retirée de la compétition avant le coup d'envoi. De son côté, le sprinteur Athmani Skander-Djamil s'est adjugé le titre paralympique du 400m, en remportant la finale en 46.70, avec à la clé un nouveau record du monde de l'épreuve (l'ancien était détenu par le Marocain Mohamed Amguoun 46.92, depuis juillet 2017 à Londres). C'est la seconde médaille de Skander-Djamil, après l'argent

du 100m où il avait établi un nouveau record d'Afrique (10.54), derrière le champion paralympique en titre, l'Irlandais Jason Smyth (10.53). Déjà en demi-finale de l'épreuve du 400 (T13), Athmani Skander-Djamil (29 ans) avait réalisé le meilleur temps des deux séries qualificatives, en remportant la 1^{re} série en 47.86, alors le champion paralympique en titre, le Marocain Amguoun avait remporté sa série en 48.52.

Médaille d'or pour Asmahane Boudjadar au poids (F33)

L'Algérienne Asmahane Boudjadar s'est adjugée la médaille d'or du lancer de poids (F33), jeudi au stade olympique de Tokyo, lors de la 10^e journée des 16^{es} Jeux paralympiques-2020, dont les compétitions se poursuivent jusqu'au 5 septembre. Boudjadar a remporté le titre paralympique du poids (F33) avec 7.10 mètres. Ce jet réalisé à deux reprises, aux 1^{er} et 4^{eme} essai, sur les

six réglementaires, constitue un nouveau record paralympique qu'elle détenait depuis la précédente édition à Rio au Brésil en 2016 et mesuré à l'époque à 5.72 mètres. Avec ce sacre, Asmahane Boudjadar, âgée de 41 ans, ajoutée une 4^e médaille d'or au tableau de médailles de l'Algérie (4 or, 2 argent et 4 bronze), égalant en vermeil la récolte obtenue au Brésil. La médaille d'argent du

concours du poids (F33) est revenue à la Marocaine Kassioi Fouzia (6.72 mètres) devant l'Australienne Strong Marian médaillée de bronze avec 6.63 mètres. Dans la matinée, deux autres médailles d'or avaient été rajoutées à l'Algérie, par la lanceuse Safia Djelal au poids (F57) et le sprinteur Athmani Skander-Djamil au 400m (T13). Deux athlètes qui ont également battu les

records du monde des deux spécialités. Djelal a lancé un jet à 11.29 mètres à son second essai (ancien record de la Mexicaine Ortiz Hernandez Marie 11.16m), et Athmani Skander-Djamil qui a pulvérisé le record du monde du 400m, avec un chrono à 46.70 (le précédent était marqué au nom du Marocain Mohamed Amguoun 46.92).

HAND/-ANGERS SCO

Le Tunisien Issam Tej prolonge de deux ans son contrat en tant qu'entraîneur - adjoint



L'ancien international tunisien de handball Issam Tej, vient de prolonger son aventure avec Angers SCO Handball en tant qu'entraîneur-adjoint en signant pour deux années supplémentaires, a annoncé le club sur son site web.

Arrivé en 2019, Tej entame sa troisième saison avec la formation angevine. Tout juste diplômé du Titre 5 dans sa carrière d'entraîneur, Issam Tej veut continuer son développement aux côtés de Guillaume Dupin.

Ex international tunisien, avait déclaré: "Je suis heureux de continuer l'aventure avec le club, de faire partie du staff technique et de poursuivre le projet qu'on a mis en place depuis deux ans.

Personnellement, je cherche à me développer en tant qu'entraîneur aux côtés de Guillaume Dupin.

Je veux continuer à apporter mon expérience au groupe professionnel, participer à la vie du club et oeuvrer pour la formation des jeunes joueurs. Je remercie les présidents et l'entraîneur pour leur confiance".

De son côté le head-coach d'Angers Guillaume Dupin s'est dit "content de pouvoir continuer notre travail en commun et notre collaboration sur les deux prochaines années. Nous formons un bon binôme. Chacun fait progresser l'autre. Je trouve qu'on fait avancer le club".

AFROBASKET 2021

Sénégal-Côte d'Ivoire, et Cap-Vert-Tunisie en demi-finale



Sénégal-Côte d'Ivoire et Cap-Vert Tunisie sont les deux affiches des demi-finales de l'Afrobasket 2021, prévues samedi à Kigali (Rwanda).

Les Lions sénégalais de basket-ball retrouvent une veille connaissance, les Eléphants de Côte d'Ivoire, pour tenter de décrocher une qualification en finale.

Les deux équipes se sont rencontrées en 2013 à ce stade de la compétition. A Abidjan, les Lions avaient éliminé les Ivoiriens à domicile. Samedi à Kigali, les Eléphants vont essayer de prendre leur revanche.

Les Ivoiriens ont été la surprise de cette édition de l'Afrobasket, en faisant un parcours sans faute depuis le début de la compétition. Amenés par Matthew Costello et Zouzoua Nisré et Konaté Stéphane, les poulains de Natxo Lezcano vont faire tout pour franchir l'obstacle.

Auteur d'un parcours sans faute, les protégés de l'entraîneur Boniface Ndong qui visent la reconquête doivent donc résoudre l'équation ivoirienne. Après une quart de finale compliquée, la bande à Gorgui Sy Dieng et Brancou Badio sont dans l'obligation de s'imposer pour retrouver la finale.

En 2017, les Lions s'étaient arrêtés en demi-finale. Cette année, ils veulent aller plus loin. La première demi-finale, prévue samedi à 13h00 (heures algériennes), opposera le Cap-Vert à la Tunisie, championne d'Afrique en titre.

APS

TENNIS DE TABLE (CHAMPIONNAT D'AFRIQUE) L'équipe algérienne messieurs éliminée en demi-finale

L'équipe algérienne de tennis de table messieurs a été éliminée en demi-finales du tournoi par équipes, comptant pour les Championnats d'Afrique qui se disputent à Yaoundé, après sa défaite face au Nigeria (3-0).

Le pongiste Larbi Bouriah, seul représentant algérien aux derniers Jeux olympiques à Tokyo-2020, a été battu par le champion d'Afrique Aruna Qadri (9-11, 11-8, 11-7 et 11-4). Sami Kherouf et Hiba Feredj, alors que Boudjadja Mohamed Sofiane a été défait par Abiodun Bode (6-11, 4-11, 7-11).

Le trio algérien sera opposé pour le match de classement (3e et 4e places) au Togo, éliminé en demi-finale, par l'Egypte (3-0).

En quarts de finale, l'équipe algérienne s'était qualifiée aux dépens du Ghana (3-0).

Chez les dames, les filles algériennes (Lynda Loghraïbi, Katia Kessaci et Hiba Feredj) joueront pour la 5e position et affronteront, vendredi, l'Afrique du Sud, après avoir gagné face à l'Ouganda (3-0).

L'équipe algérienne n'a pu se qualifier aux demi-finales de finale après avoir terminé la phase des



poules en 3e position du groupe B, avec 6 points récoltés par deux succès face au Kenya et l'Ouganda (3-0) contre autant de défaites devant la Tunisie (3-1) et le leader du groupe, le Nigeria (3-0).

En double mixte, l'Egypte a éliminé la Tunisie et le Nigeria a fait de même contre Maurice (3-0).

En double mixte, la paire algérienne (Lynda Loghraïbi et Samy Kherouf) s'est qualifiée aux quarts de finale où elle affrontera, dimanche, son homologue du Nigeria (Edem Offiong-Bode

Abiodun).

Le chemin du double algérien a débuté face au duo ivoirien, Oba Don Ange-Leva Essevoh (3-1) aux 16es de finale et la paire tunisienne Youssef Ben Attia-Garcia Fadwa (3-1) en 8es de finale.

Par contre, les deux autres doubles mixtes algériens, Abdelbasset Chaïchi/Hiba Feredj et Katia Kessaci/Larbi Bouriah ont été éliminés, respectivement en 16es de finale par les Tunisiens Kellel Iheb/Zoghلامي Mara (3-0), et en 8es devant l'autre paire tunisienne composée de

Bouras Aoubaker et Hadj Salah Abir (3-1).

Les simples et doubles (messieurs et dames) débutent dimanche.

Il est à rappeler que les joueurs et joueuses algériens sélectionnés pour les

Championnats d'Afrique de tennis de table de Yaoundé sont: Idir Khourta, Larbi Bouriah, Mohamed Sofiane Boudjadja, Sami Karouf et Abdelbasset Chaïchi (messieurs), et Hiba Feredj, Lynda Loghraïbi, Katia Kessaci et Nouari Widad (dames).

ATHLÉTISME - BRUXELLES

Christine Mboma remporte le 200 m

La Namibienne Christine Mboma, spécialiste du 400 m passée au 200 m en raison du règlement sur les athlètes hyperandrogènes, a remporté le demi-tour de piste du meeting Ligue de diamant de Bruxelles dans un temps canon de 21 sec 84, vendredi. Mboma (18 ans), vice-championne olympique à Tokyo, a dominé la Jamaïcaine Shericka Jackson (21 sec 95), 3e du 100 m des JO, et la Britannique Dina Asher-Smith, médaillée d'or mondiale en 2019 (22 sec 04). L'Américaine Sha'Carri Richardson, grand espoir du sprint US mais privée des Jeux en raison d'un contrôle positif au cannabis, n'a terminé que 4e en 22 sec 45. Complète inconnue il y a encore quelques semaines, Mboma a explosé au plus haut niveau en 2021. Elle est d'abord devenue fin juin la 7e meilleure performeuse de tous les temps sur 400 m. Mais son comité olympique a annoncé quelques jours plus tard qu'elle ne pourrait pas s'aligner sur la distance aux JO, étant concernée par le règlement sur l'hyperandrogénie qui empêche depuis 2019 les athlètes présentant des "différences du développement sexuel" (DSD) et un taux de testostérone élevé à courir à l'international du 400 m au mile sauf à prendre un traitement.



Elle s'est alors reconvertie au 200 m, distance sur laquelle elle enchaîne les chronos de très haut niveau. Elle a ainsi abaissé son record personnel sur le

demi-tour de piste de près d'une seconde en trois mois, battant le record d'Afrique en finale olympique à Tokyo (21 sec 81).

CYCLISME - TOUR DU BENELUX (6^E ÉTAPE)

Victoire de l'Italien Colbrelli (Barhain)

Le cycliste italien Sonny Colbrelli, sociétaire de l'équipe Barhain, a remporté la sixième étape du Tour du Benelux, disputée samedi à Houffalize, dans les Ardennes belges.

Colbrelli est entré avec 42 secondes d'avance sur son coéquipier chez Barhain, le Slovène Matej Mohoric, au moment où le Belge Jasper Stuyven a complété le podium.

Un précieux succès qui permet au champion d'Italie de prendre par la même occasion le maillot bleu de leader, au détriment du Suisse Stefan Kung, à la veille de la dernière étape, dont l'arrivée sera jugée au sommet du Mur de Grammont. Le Tour cycliste du Benelux est une épreuve du World Tour.

LIGUE 1 - MC ORAN : Le CA approuve la demande d'affiliation du club à une entreprise nationale

Le Conseil d'administration (CA) de la société sportive par actions du MC Oran, réuni jeudi soir, a approuvé la demande "d'affectation par l'Etat d'une entreprise nationale pour intégrer le capital social du club", a-t-on appris de la direction de cette formation de Ligue 1 de football.

Il s'agit là de la principale revendication que la famille du MCO ne cesse de réclamer, la qualifiant de la "seule option pour dépasser la crise financière récurrente du club et lui offrir des perspectives meilleures", souligne-t-on.

La réunion du CA, présidée par le président Tayeb Mahiaoui et à laquelle ont pris part cinq membres sur sept, a convenu aussi de désigner un nouvel entraîneur pour l'équipe seniors qui a vu la saison passée le défilé de pas moins de quatre techniciens à la barre technique, a-t-on encore poursuivi.

Dans le domaine technique toujours, il a été décidé la "mise en place d'une commission de recrutement", tout en insistant pour déployer les efforts nécessaires afin de préserver, au sein de l'effectif, les joueurs qui viennent d'être libérés par la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL).

Pas moins de 14 joueurs ont saisi la CNRL pour n'avoir pas perçu plusieurs salaires.

Huit d'entre eux ont déjà bénéficié de leurs bons de sortie, dont quatre ont signé au profit d'autres formations.

Il s'agit du gardien de but Litim, qui a rejoint le club saoudien d'Al-Ain, de Motrani et Boutiche (ES Sétif), ainsi que Hamidi (MC Alger).

Par ailleurs, le conseil d'administration a approuvé la tenue de l'assemblée générale des actionnaires "dans un délai ne dépassant pas le 30 septembre", a-t-on souligné.

Le gardien Litim quitte le MC Oran pour Al Aïn d'Arabie saoudite



Le gardien de but du MC Oran, Oussama Litim, s'est engagé au profit de la formation saoudienne d'Al Aïn, pensionnaire du deuxième division de football, ont indiqué jeudi ses agents représentés par une boîte spécialisée dans le transfert des joueurs surnommée "Tayeb Player company".

Litim, convoqué au premier stage de la sélection algérienne des joueurs locaux en juin dernier, a quitté le MCO alors que son contrat court pour une autre saison.

Il a réussi à s'adjuger sa lettre de libération après avoir saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) pour n'avoir pas été régularisé par son club de Ligue 1. Le portier de 31 ans a porté les couleurs de quatre équipes durant sa carrière en Algérie, à savoir, le MSP Batna, l'USM Blida, le DRB Tadjenanet et le MC Oran.

Le désormais ex-capitaine des "Hamraoua" est le quatrième joueur du club oranais à avoir quitté le navire au cours de cette intersaison après Motrani et Boutiche, qui ont rejoint l'ES Sétif, ainsi que Hamidi, signataire au MC Alger.

Les quatre éléments ont tous bénéficié de leurs bons de sortie de la CNRL, rappelle-t-on.

ELIMINATOIRES DU MONDIAL 2022 - GROUPE "A" 1^{RE} JOURNÉE Eclatante victoire des Verts face à Djibouti (8-0)

La sélection algérienne de football a atomisé son homologue djiboutienne (8-0, mi-temps 4-0), en match disputé jeudi soir au stade Mustapha Tchaker de Blida, pour le compte de la première journée (Groupe A) des éliminatoires de la Coupe du monde 2022.

Un large succès, obtenu avec l'art et la manière malgré le mauvais état de la pelouse, et qui a permis aux poulains du coach Djamel Belmadi de s'emparer provisoirement de la tête de leur groupe, à égalité de points avec le Burkina Faso, mais avec un meilleur Goal-average : +8 contre +2 pour les Etalons. Les Verts ont réussi à ouvrir la marque dès la cinquième minute de jeu, grâce à Islam Slimani, qui avait placé une belle tête croisée au point de pénalty, après centre millimétré du capitaine Ryad Mahrez (1-0). Vingt minutes plus tard, au terme d'une belle action collective, ce même Slimani a hérité d'une balle en cloche à l'intérieur des 18 mètres et a décoché un tir instantané, que le gardien adverse a repoussé in extremis sur son poteau droit.

Malheureusement pour ce dernier, le ballon n'est pas allé bien loin, revenant même sur l'avant-centre de l'Olympique Lyonnais, qui l'a immédiatement catapulté d'une tête à bout portant.

Le cuir semblait prendre la direction des filets, mais le défenseur Mohamed Batio l'a sorti volontairement de la main, ce qui a généré une double sanction pour le Djibouti, car outre le carton rouge brandi au visage de ce joueur, l'arbitre Camerounais a accordé un pénalty aux Verts.

C'est Islam Slimani qui s'est chargé de l'exécuter, ajoutant le deuxième but algérien dans ce match, à la 24', avant que le latéral gauche Ramy Bensebaïni ne rajoute un troisième but, environ deux minutes plus tard.

En effet, suite à un joli débordement de Youcef Belaïli sur l'aile gauche, le jeune Constantinois a hérité d'une belle passe en profondeur, et sans se poser de question, il a décoché un joli tir croisé, qui est allé se loger directement dans le coin opposé. Le sélec-



tionneur de Djibouti, le Français Julien Mette avait assuré qu'il venait à Blida avec l'objectif de prendre un point, mais son équipe s'est finalement révélée trop faible pour rivaliser avec les champions d'Afrique en titre. Le match a été à sens unique, à tel point que le gardien algérien, Rais Wahab M'bolli, n'a eu aucun arrêt à faire pendant pratiquement toute la rencontre.

D'ailleurs, c'est à peine s'il a touché le ballon une ou deux fois, sur l'ensemble des 90 minutes. La domination des Verts s'est poursuivie avec la même intensité, permettant à Belaïli et Mahrez de se procurer une belle occasion chacun pendant les cinq minutes qui ont suivi. La première d'un lobe, sorti in extremis par le gardien en corner (28') et la seconde sur un coup franc direct, qui a été bien capté par portier Djiboutien.

À la 38', et suite à une belle action collective des Verts, Bounedjah a hérité d'une belle passe en profondeur et s'est présenté seul devant le gardien adverse, qui l'a croché de manière illicite dans le carré des 18 mètres. L'arbitre Camerounais n'a pas hésité un seul instant et a sifflé un deuxième pénalty en faveur des Verts, et c'est Bounedjah qui s'est lui-même fait justice (4-0).

Un score lourd qui n'a pas

tempéré l'ardeur des Algériens pour autant, puisqu'ils sont revenus tout aussi incisifs après la pause, comme en témoigne ce nouveau but d'islam Slimani, inscrit dès la 46' minute de jeu.

En effet, à l'image de sa sélection nationale, le buteur Lyonnais était vraiment déchainé ce jeudi soir, car même après avoir réussi le coup du chapeau, il a continué à se surpasser. Des efforts qui n'ont pas été vains, puisque cet abattage a permis à Slimani d'inscrire un quatrième but personnel dans ce match, et son 35ème sous le maillot vert de la sélection, ce qui le ramène désormais à seulement une longueur du record d'Abdelhafid Tassafout, qui compte 36 buts en sélection.

Ce quatrième but de l'ancien Belouizdadi a été inscrit d'une tête rageuse au point de pénalty, après un centre tendu du côté gauche, admirablement bien brossé par Youcef Belaïli (6-0). Même le capitaine Ryad Mahrez a participé aux festivités, en venant planter sa propre banderille à la 66'.

Un but dans lequel le Mancunien ne devait rien à personne, puisqu'il s'est lui-même joué de la défense adverse, avant de tromper le gardien d'un tir croisé, qui est allé se loger dans le coin opposé. A ce moment là, l'addi-

tion était déjà relativement salée, et les Verts auraient pu s'en contenter, mais ils ont préféré "respecter l'adversaire" en continuant à attaquer avec la même barge, et la même vitalité. Des efforts qui ont permis au jeune Zerrouki d'ajouter un huitième et dernier but, d'un tir bien placé à l'entrée des 18 mètres, après une balle mal renvoyée par la défense adverse (68').

Les rentrées en jeu d'Andy Delort, Adem Zorgane et surtout Saïd Benrahma ont eu pour effet de maintenir le rythme de la rencontre à un niveau élevé pendant le dernier quart d'heure, pendant lequel la fatigue semblait avoir commencé à gagner les Slimani et Mahrez, mais le score est resté inchangé. La sélection algérienne enchaîne ainsi un 28ème match consécutif sans défaite, ce qui représente un record. Dans l'autre match de ce Groupe "A", disputé un peu plus tôt dans l'après-midi à Marrakech (Maroc), le Burkina Faso avait difficilement dominé le Niger (2-0).

En effet, le succès des Etalons avait tardé à se dessiner, car la sélection du Niger avait admirablement bien résisté, et pendant une bonne partie de la rencontre, avant de s'effondrer devant Traoré, qui avait ouvert le score sur pénalty à la 76', avant que son coéquipier Konaté ne double la mise à la 79'.

Grâce à un meilleur goal-average (ndlr, +8 contre +2) c'est la sélection algérienne qui prend provisoirement la tête de ce Groupe "A", devant le Burkina Faso (2e), et le Niger (3e), au moment où Djibouti ferme la marche (4e), avec zéro point au compteur.

Lors de la prochaine journée, prévue le 7 septembre courant, l'Algérie ira au Maroc, pour y défier le Burkina Faso, alors que le Djibouti sera opposé au Niger.

D É C L A R A T I O N S

Déclarations recueillies par l'APS à l'issue du match Algérie - Djibouti (8-0, mi-temps 4-0), disputé jeudi soir au stade Mustapha Tchaker de Blida, pour le compte de la première journée (Groupe A) des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 :

Djamel Belmadi (Sélectionneur de l'Algérie) :

"On tenait à bien démarrer ces éliminatoires de la Coupe du monde pour entrevoir la suite du parcours sous de bons auspices et je pense qu'avec cette large victoire, l'objectif a été largement atteint.

Personnellement, j'en suis évidemment content, car avec le mauvais état du terrain, ce n'était pas évident.

Mais les joueurs ont fait preuve de sérieux, du début à la fin, et c'est ce qui a permis de surmonter ces petites difficultés, pour atteindre notre objectif.

Ce qui n'était pas pour déplaire même au sélectionneur de l'équipe adverse, car il est venu me féliciter après la fin du match, en me disant : "Merci de nous avoir aussi bien respectés".

A présent que le premier match a été bien négocié, on doit vite se remobiliser et penser au match suivant, qui aura lieu dans moins de cinq jours.

On va commencer par bien récupérer des gros efforts qui ont été fournis aujourd'hui, après quoi, on va s'attaquer à la préparation du prochain match. J'ai

entendu dire que notre future adversaire, le Burkina Faso, l'a emporté contre le Niger (2-0). Je pense que cela confirme son ambition d'aller loin dans cette compétition et par conséquent, la nécessité pour nous de le prendre très au sérieux. On va visionner son match contre le Niger et intégrer notre constat à la préparation du prochain match. Ce sera déjà un duel décisif pour une éventuelle qualification aux barrages et nous ferons donc le maximum pour le gagner. La seule chose que je regrette contre le Djibouti, c'est le fait que Djamel Belmadi ait écopé d'un carton jaune.

Le match était relativement facile et sincèrement, j'aurais préféré que le Clean-sheet soit complet : ni but encaissé, ni carton, ni blessé. Malheureusement, cela n'a pas été le cas et on doit faire avec".

Islam Slimani (Avant-centre de l'Algérie) :

"Pour un attaquant, cela fait toujours plaisir de marquer, ne serait-ce qu'un but.

Donc, vous pouvez imaginer ma joie d'avoir réussi un quadruplé contre le Djibouti.

Une performance qui porte mon capital à 35 buts en équipe nationale et qui me rapproche du record de ce grand monsieur qu'est Abdelhafid Tassafout (36 buts).

Mais pour être tout à fait honnête, ce exploit personnel était loin d'être mon principal objectif. Ce que je voulais surtout, c'est que l'équipe gagne et démarre

ces éliminatoires de la Coupe du monde du bon pied. J'espère qu'on va continuer sur cette lancée et enchaîner d'autres bons résultats, car ce n'est que le début, et le parcours est encore long. Peu importe si c'est moi ou un autre qui marque lors des prochains matchs, l'essentiel, c'est que l'équipe gagne".

Ismaël Bennacer (Milieu récupérateur de l'Algérie) :

"Nous avons abordé ce match avec sérieux, ce qui nous a permis d'ouvrir le score relativement tôt. Une situation qui nous a permis de chasser rapidement le doute et de se mettre d'entrée sur les bons rails. Le deuxième but est venu au bon moment pour nous reconforter et c'est devenu encore plus facile après l'expulsion d'un joueur adverse. Cela dit, et avec tous mes respects, ce n'était que le Djibouti. Lors de notre prochaine sortie, nous aurons affaire à un adversaire d'un tout autre calibre et il faudra donc faire très attention. On va commencer par bien récupérer des gros efforts qui ont été fournis aujourd'hui avant d'attaquer la préparation du Burkina Faso.

J'espère que là encore, nous pourrions développer convenablement notre jeu et réussir un bon résultat qui nous permettra de prendre option dès lors sur une éventuelle qualification".

Angers : Brahimi va signer

Prêté la saison passée au Mans (12 buts et 10 passes décisives en 34 rencontres de National) par le Stade de Reims, Bilal Brahimi va une nouvelle fois quitter la formation champenoise. En effet, le milieu offensif, âgé de 21 ans, va cette saison 2021/2022 porter les couleurs du SCO d'Angers. Le joueur serait même déjà à Angers et se serait entraîné ce mercredi avec la formation angevine. Le club attend le feu vert de la DNCG pour valider l'opération. Il n'avait plus qu'un an de contrat au SDR.



EDEN HAZARD ANNONCE LA COULEUR POUR SON AVENIR !

Miné par les blessures lors de ses deux premières saisons au Real Madrid, Eden Hazard aimerait pouvoir montrer toute l'étendue de son talent aux supporters merengue et ce, dès l'exercice en cours.

Impressionnant où qu'il soit passé que ce soit au LOSC ou à Chelsea, Eden Hazard piétine depuis sa venue au Real Madrid où il n'a pas été épargné par les pépins physiques. Résultat, le club merengue a même cherché à le vendre au PSG dans le cadre de l'opération Kylian Mbappé ou à la Juventus afin de combler le vide laissé par le départ de Cristiano Ronaldo. Mais tout est clair pour le Belge.

« J'ai signé cinq ans au Real (ndlr Madrid). Mes deux premières années, ça n'a pas été parce qu'il y a eu des blessures etc. Et je me dis que j'ai encore quand même trois ans pour me montrer. J'espère que ça va aller, j'espère que je vais me lever le matin, aller à l'entraînement en disant « woah je me sens bien ». Pour les matchs, je vais enchaîner, jouer, je n'attends que ça. Pour montrer à tout le monde parce qu'ils ont dépensé beaucoup d'argent pour moi, que je peux et que je dois leur montrer quelque chose », a confié Eden Hazard à Het Laatste Nieuws ces dernières heures. Le Belge parviendra-t-il à retrouver sa forme d'antan ? Réponse dans les prochaines semaines.

RONALDO : «CE RECORD EST À MOI ET IL EST UNIQUE»

Cristiano Ronaldo est un peu plus rentré dans l'histoire de son sport, mercredi soir. Auteur d'un doublé avec le Portugal face à l'Irlande (2-1), le nouveau joueur de Manchester United est devenu le recordman du nombre de buts en sélection (111), devant Ali Daei. Et il ne veut pas s'arrêter en si bon chemin.

Le Portugal s'était résigné. Mené jusqu'à la 89e minute par l'Irlande, mercredi soir, à Faro, la sélection de Fernando Santos filait tout droit vers sa première défaite des éliminatoires de la Coupe du monde 2022. Oui mais voilà, Cristiano Ronaldo n'était pas vraiment du même avis. Et le quintuple Ballon d'Or s'est alors révolté : un doublé en sept minutes (89e, 90e+6) pour finalement donner la victoire aux siens (2-1) au bout de la nuit. Irrationnel, mais exceptionnel. Surtout que CR7 est devenu, dans le même temps, le seul recordman du nombre de buts en sélection (111), devant Ali Daei. "Ce record m'appartient et il est unique. Il me manquait un but, j'en ai marqué deux (ses 110e et 111e buts en sélection, ndlr), je suis extrêmement heureux", a-t-il réagi après la rencontre au micro de la chaîne de télévision portugaise RTP. "Je suis bien sûr très content d'avoir marqué les deux buts qui nous ont donné la victoire et je suis très heureux aussi pour le record. (Sur les raisons de son succès) C'est la motivation et l'envie que j'ai de continuer à jouer au football. Ce dernier contrat que j'ai signé (avec Manchester United) m'a rendu heureux de revenir à la maison (...) Marquer des buts, offrir du spectacle et gagner des titres, c'est ce que j'aime le plus (...)", a-t-il ajouté dans la foulée sur Instagram.

YACINE ADLI SIGNE À MILAN

Le milieu de terrain de Bordeaux, Yacine Adli, s'est engagé avec l'AC Milan. Et un Français de plus à l'AC Milan. Après Ballo-Touré, Maignan et Giroud, c'est au tour de Yacine Adli de s'engager avec le prestigieux club lombard. Le milieu de terrain des Girondins a été transféré contre un montant de 10M€. Il a pu apposer sa signature sur le contrat à quelques heures de la fin du mercato, accompagné de la légende du club Paolo Maldini.



SERGE AURIER A UNE PISTE EN TURQUIE

Libre après sa résiliation avec Tottenham, Serge Aurier intéresse un cadavre de Süper Lig turque. Les dernières heures du mercato estival en Europe ont vu Serge Aurier quitter Tottenham. Libéré de sa dernière année de contrat chez les Spurs, le latéral droit de 28 ans se retrouve sur le marché. Les premiers prétendants n'ont pas tardé à se manifester pour l'ancien du TFC et du PSG. Selon les informations recueillies par Football365 Afrique, Fenerbahçe a déjà montré son intérêt pour l'international ivoirien. Parti très fort en Süper Lig avec trois victoires en trois matchs, le club coaché par le Portugais Vítor Pereira est prêt à lui faire de la place. Si le marché turc reste ouvert jusqu'au 8 septembre, Serge Aurier demeurera libre de s'engager où il le souhaite en tant que joueur libre après cette date.

Ederson prolonge jusqu'en 2026 avec les Skyblues

Après celles de John Stones et Rúben Dias, Manchester City a annoncé la prolongation de contrat de leur gardien Ederson. Les Skyblues ont aussi prêté quatre joueurs dans les dernières heures du mercato. Si Manchester City s'est montré calme sur les derniers jours du mercato, c'est aussi parce que le club anglais s'est attaché à blindar sa défense. John Stones a prolongé jusqu'en 2026 et Rúben Dias jusqu'en 2027. Et les Skyblues ont également assuré l'avenir d'un autre pilier de leur arrière-garde : Ederson. Le gardien de 28 ans a signé un nouveau contrat de cinq ans avec City. Il est désormais lié aux Citizens jusqu'en 2026. Arrivé en 2017 en provenance de Benfica, l'international brésilien n'avait pas mis longtemps à s'imposer dans l'équipe de Pep Guardiola. Devenu titulaire indiscutable à son poste, il devrait donc rester encore quelques années à Manchester.

REVUE EL DJEICH

L'Algérie attachée à sa souveraineté et prête à éradiquer les organisations terroristes qui tentent de saper sa stabilité

L'Algérie demeure plus que jamais attachée à sa souveraineté et son unité nationale et reste prête à faire face vigoureusement à toutes les tentatives hostiles visant l'Etat et à éradiquer les organisations terroristes qui tentent de saper sa stabilité, a affirmé la revue El Djeich dans l'éditorial de son dernier numéro.

"L'Algérie, qui est entrée dans une nouvelle ère, est plus que jamais déterminée à marquer son attachement aux exigences de la souveraineté et de l'unité nationale, comme elle est prête à faire face vigoureusement à toutes les tentatives hostiles visant l'Etat et à éradiquer les organisations terroristes qui tentent en vain de saper sa stabilité, l'unité du peuple et du territoire.

Ceci, en s'appuyant sur ses positions justes et immuables qui préservent à notre pays ses droits et son prestige, réaffirment l'unité du peuple qui se tient comme un seul homme aux côtés de ses dirigeants face à quiconque se hasarderait à nuire à l'Algérie des Chouhada", relève le magazine de l'Armée.

Evoquant la situation vécue récemment par l'Algérie, le péri odique a rappelé que "les incendies criminels que notre pays a connus récemment ont prouvé ce que le Haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) avait affirmé à maintes reprises quant à l'exposition de notre pays à des plans malveillants dont les fils sont tissés à l'étranger et exécutés par des traîtres et des agents, dans l'objectif de saper l'unité territoriale et populaire et d'ébranler la cohésion nationale".

Pour la publication, "l'ampleur de ces incendies a révélé la profonde rancœur de ceux qui les ont fomentés et ceux qui les ont exécutés, envers notre pays, dans une nouvelle et vaine tentative de l'affaiblir, en suscitant la +fitna+ entre les enfants d'un même peuple".

La revue a ainsi relevé que "les enquêtes des autorités sécuritaires spécialisées ont prouvé indubitablement l'implication des deux organisations terroristes +MAK+ et +Rachad+ dans la guerre féroce menée contre notre pays, et dans les crimes odieux qu'ont été les incendies qui, outre les pertes humaines, ont affecté le patrimoine forestier, la faune et la flore et l'équilibre

environnemental dans de nombreuses wilayas du pays".

Enchaînant sur l'élan de solidarité qui s'en est suivi, El Djeich a écrit : "Et comme toutes les fois que le pays avait eu besoin de ses braves enfants, les éléments de l'ANP se sont, dès le début, lancés dans un élan héroïque pour sauver les populations piégées par les incendies, et la fine fleur de ces éléments ont offert leur vie pour la Patrie et pour sauver leurs concitoyens".

"En cette circonstance cruciale, les images éloquentes et expressives de cohésion, de solidarité et de synergie entre l'Armée et le peuple dans les wilayas de Tizi Ouzou et Béjaïa, en particulier, et du peuple, en général, ont apporté le plus cinglant des démentis aux allégations et mensonges des militants des espaces virtuels et des bonimenteurs ainsi qu'aux rumeurs et désinformation distillées par les traîtres et ceux qui les soutiennent", a relevé la publication.

La revue a également fait observer que ces images ont également prouvé "la cohésion indéfectible entre le peuple et son Armée, la fraternité et la solidarité inouïes entre les enfants du peuple et que les plans hostiles, aussi nombreux et variés soient-ils, se heurteront à la détermination du peuple à les dévoiler, à les rejeter, et à leur faire échec".

A cet effet, la publication a fait référence à "des plans hostiles" et à "l'implication du Makhzen, d'une manière ou d'une autre, dans ce crime odieux et impardonnable, en vertu du lien fort et avéré du Maroc avec les deux organisations terroristes susmentionnées, dans la série d'agressions et d'actes hostiles qu'il a menés depuis l'indépendance de notre pays, bafouant les lois et les coutumes internationales et le principe de bon voisinage, de coopération et de confiance mutuelle, que l'Algérie a tenu à établir de bonne foi, pendant que le Makhzen s'entêtait à engager les rela-

tions algéro-marocaines dans une impasse de laquelle il serait difficile de sortir".

Soulignant que "l'Algérie a fait preuve, depuis longtemps, de retenue face aux graves et méthodiques provocations du Maroc", le magazine a rappelé "les déclarations du ministre marocain auprès des Nations unies qui, en violation de tous les usages diplomatiques, à plus forte raison lorsqu'il s'agit de deux pays +frères+, en exprimant le soutien de son pays à un mouvement séparatiste classé terroriste et en appelant à l'atteinte de l'intégrité territoriale de l'Algérie".

A cet effet la revue a relevé que "la décision prise par l'Algérie de rompre ses relations diplomatiques avec le Maroc est souveraine et fondée" et ce, "suite à des attaques et provocations nombreuses, répétées, attestées et connues de tous". "Une décision cruciale et ferme prise par notre pays après avoir longtemps privilégié les valeurs de fraternité, de bon voisinage et de non-ingérence dans les affaires inté-

rieures des pays voisins et observé une attitude de retenue et de mesure pendant des décennies face aux actions hostiles et aux provocations constantes du Maroc", conclut l'éditorial d'El Djeich.



PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الصحة

من 04 إلى 11
سبتمبر

الأسبوع الوطني
للتلقيح ضد كوفيد 19

بالتلقيح تستمر الحياة

٥٢٥٠٨ ٨ +٨٤٠٠+

BIG DAY 11 SEPTEMBRE

بث مباشر عبر كل القنوات ومنصات الويب

سوتلغاز
الرابعي الرسمي
مؤسسة مواطنة

الشركاء الإقليميون: ANEP, DP WORLD, UNICEF, etc.

http://www.sante.gov.dz/ @sante_gouv_dz SanteDza

DK NEWS Anep GRATUIT : 0063 du 05/09/2021

COLLECTIVITÉS LOCALES

Des instructions aux walis sur les aspects socioéconomique et sanitaire des citoyens (Beldjoud)

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud a donné jeudi des instructions aux walis relatives aux aspects socioéconomique et sanitaire des citoyens, a indiqué un communiqué du ministère.

Présidant une réunion par visioconférence avec les walis, M. Beldjoud a évoqué plusieurs questions liées directement aux aspects social, économique et sanitaire des citoyens, insistant sur l'impératif de "mener à bien la rentrée sociale en mobilisant les moyens nécessaires, accompagner la famille éducative, garantir le bien-être des scolarisés et encadreurs et veiller à la mise en application du protocole sanitaire au niveau des établissements scolaires".

Le ministre a également enjoint de "hisser la cadence de la relance économique, étant le seul moyen créateur de richesse et de postes d'emploi, en prenant l'ensemble des mesures administratives et les facilitations nécessaires à

un climat d'affaires localement favorable, mai également de parachever les projets en cours et promouvoir les investisseurs, notamment les jeunes".

Il a, également, mis l'accent sur l'impératif d'"accélérer la cadence de vaccination anti-Covid-19 en vue d'atteindre l'immunité collective dans les plus brefs délais et maîtriser la situation épidémiologique et la courbe des infections, par la mobilisation de tous les moyens, et l'application rigoureuse des mesures préventives en prévision de tout imprévu, et ce pour préserver les vies et les biens à l'approche de l'automne et de l'hiver".

Le ministre a mis en avant "l'accompagnement de l'ANIE et ses délégations locales avec tous les moyens logistiques pour lui permettre d'encadrer et de faire réussir les élections locales prévues le 27 novembre 2021, un rendez-vous important pour le parachevement de la construction de l'édifice institutionnel".

APS